F. Castel

Guide sanitaire de l'Européen au Sénégal

1850

Suppl

CASTEL, F.

ESSAI

D'UN

GUIDE SANITAIRE DE L'EUROPÉEN

AU SÉNÉGAL.

Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

le 10 Août 1850.

PAR

FRANÇOIS CASTEL,

Né à MONCONTOUR *(département des Côtes-du-Nord)*,

Chirurgien de la Marine,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas officiumque fuit.
(OVIDE.)

Si l'on s'expose à perdre ses peines, que ce soit au moins en s'occupant d'un objet utile, afin que la bonne volonté serve d'excuse, et que les efforts infructueux paraissent encore dignes d'estime.
(LORDAT, *Cours de physiologie.*)

MONTPELLIER,

JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue de la Préfecture, 10.

1850


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE,

ET DE CES BONS PARENTS QUI LES REMPLACÈRENT ET QUI NE SONT PLUS.

Leur souvenir et ma reconnaissance seront éternels.

A tous mes Parents qui me protégèrent dans mon malheur.

Témoignage d'une gratitude et d'une affection inaltérables.

A MES FRÈRES.

Amitié sincère.

F. CASTEL.

A Monsieur QUOY,

Inspecteur-général du service de santé de la Marine,

Officier de la Légion d'Honneur,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, &c. &c.

Faible tribut d'une grande reconnaissance pour les soins assidus et bienveillants qu'il m'a prodigués à Brest pendant une maladie grave contractée dans les Colonies.

A TOUS LES OFFICIERS DE SANTÉ DE LA MARINE.

Hommage, dévouement et amitié.

F. CASTEL.

AVANT-PROPOS.

Pendant un séjour de quatre ans dans la colonie du Sénéga comme chirurgien de la marine, constamment appelé à donne des soins aux malades, nous avons observé ou pratiqué succes sivement à Saint-Louis, à Gorée et au Comptoir d'Assinie Tantôt chargé d'un service, tantôt et plus souvent sous la direc tion de médecins distingués, dont plusieurs ont succombé à l tâche (1), et qui tous se sont succédé sous nos yeux (2), nou avons expérimenté par nous-même, et nous avons comparé le méthodes diverses de traitement dirigées par les autres contr les maladies de ce pays. Leurs succès, comme leurs revers, on servi à nous instruire.

Nous-même, atteint à différentes reprises de plusieurs de affections dont nous aurons à esquisser l'histoire, nous avon été à même d'apprécier sur nous, et les bons effets de telle précautions hygiéniques, et l'utilité de tels moyens thérapeu-tiques que nous indiquerons.

Nous avons aussi recueilli sur les lieux, soit de la bouche des Indigènes, soit de celle des Européens depuis longues années occupant ces contrées, des faits propres à asseoir une opinion

---

(1) M. Salva, médecin en chef, dont l'expérience consommée fait regretter que la science n'ait recueilli aucun fruit de ses travaux et de sa longue pratique. Plusieurs fois, cependant, nous l'avons entendu manifester l'intention de publier quelques essais sur le Sénégal; mais la mort l'a surpris au milieu de ses projets.—MM. Menu-Dessables, Masson.

(2) MM. Phelippeaux, Vincent, Chassaniol, Gouin, Gueit, etc.

sur quelques points de médecine ou d'hygiène privée au Sénégal.

Ce sont ces documents que nous voulons essayer de reproduire, nous conformant en cela au vœu exprimé par un de nos illustres Chirurgiens de la Marine, actuellement Professeur de la Faculté de médecine de Strasbourg. « Nous n'insisterons pas, dit-il, »pour faire ressortir toute l'importance de la science topogra- »phique, par rapport aux médecins navigateurs ; aucun d'eux »n'ignore de quelle prudence il convient d'user en abordant une »plage inconnue ou réputée funeste, et combien il importe de »prendre à l'avance toutes les informations possibles sur les »localités et les maladies fréquentes dans le pays. Or, c'est ce »travail et cette perplexité que les observations des navigateurs »actuels épargneraient aux navigateurs futurs, si chacun d'eux, »pénétré de l'importance de semblables travaux, s'appliquait à »recueillir et à rédiger toutes les notions topographiques qui »peuvent arriver à sa connaissance, dans les lieux plus ou moins »fréquentés qu'il pourra visiter lui-même, ne fût-ce qu'en pers- »pective (1). »

Notre but sera atteint et nous serons heureux, si les quelques instructions que nous donnons sont utiles pour guider les premiers pas de nos jeunes Collègues qui n'ont pas encore observé les maladies du Sénégal, et si nos conseils préservent quelques Européens de la mort qui moissonne tant de victimes sous ce climat brûlant.

---

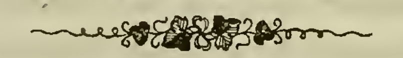
(1) Forget, Médecine navale.



ESSAI

D'UN

Guide Sanitaire de l'Européen au Sénégal.



Précautions avant le Départ.

Combien de fois, depuis notre retour en France, n'avons-nous pas été consulté par les personnes qui doivent se rendre au Sénégal, pour que nous leur indiquions les divers objets dont elles doivent se pourvoir ! C'est dans le but de satisfaire ce besoin de renseignements, en effet indispensables, que nous exposerons d'abord succinctement la composition du trousseau, et que nous conseillerons l'achat de vêtements et d'ustensiles qui nous paraissent les plus utiles.

Il est urgent d'avoir un bon nombre de chemises de coton. Le coton est préférable à la toile pour les pays chauds. Il s'imbibe plus facilement de la sueur, et le refroidissement qu'on éprouve en changeant de linge est moins considérable. « La toile doit être à jamais exclue des vêtements, surtout de ceux qui touchent immédiatement la surface cutanée (1). »

Il faut en avoir au moins trois douzaines, et une douzaine de plus pour chaque année que vous passerez en plus dans la colonie après la première.

---

(1) Thévenot, Maladies des pays chauds et du Sénégal en particulier, pag. 283.

Nous entrons dans des détails qui paraîtront à quelques-uns minutieux t parfaitement inutiles ; on peut aussi , il est vrai , se procurer ces objets lans le pays, mais leur prix élevé et leur infériorité justifient notre recommandation.

Toutefois, nous insistons pour que le nombre de chemises soit considérable , afin d'en pouvoir changer très-souvent, dans certaines saisons , usqu'à quatre ou cinq fois par jour, enfin aussi souvent que ce vêtement era traversé par la sueur, et il le sera souvent.

Mais il n'est pas nécessaire de prendre du linge frais à chaque renouvellement ; on peut remettre le même deux ou trois fois après l'avoir bien fait sécher au soleil; il est même préférable d'agir ainsi. Johnson a remarqué que cette pratique modérait la transpiration cutanée.

Il est bon de se munir aussi de quelques chemises de coton écru un peu fortes et longues, ce seront des vêtements de nuit précieux. Le plus ordinairement, on se débarrasse pendant son sommeil de toutes les couvertures, et il arrive souvent qu'au milieu de la nuit l'on se trouve exposé sans être nullement couvert, et c'est quand on est en sueur qu'instinctivement on se met dans cet état. Dans certaines saisons, on est même obligé en quelque sorte de se coucher ainsi. On comprend qu'une étoffe absorbante , qui , sans être trop chaude , vous garantit le corps en sueur du contact de l'air, peut vous préserver de bien des accidents.

Quelques gilets de flanelle peuvent être utiles, non que nous conseillons d'en porter habituellement, surtout dès l'arrivée dans la colonie, comme quelques médecins l'ont recommandé : ainsi, Thévenot, qui en généralise trop l'emploi, quand il dit : « La peau étant constamment surexcitée par la chaleur, et le climat étant très-variable, il résulte que les étoffes les plus isolantes sont nécessaires; aussi, tous les Européens doivent-ils se servir de flanelle. » On réservera leur usage pour les circonstances convenables. C'est même dans le but d'épargner aux arrivants une habitude qui leur serait très-incommode que nous avons tant insisté sur le premier vêtement. Si cependant, en Europe , pour raison de santé , on avait porté la flanelle sur la peau , il serait imprudent de s'en délivrer, avant d'avoir toutefois essayé le climat des zônes torrides. On pourrait d'abord mettre

le gilet par-dessus la chemise, et si, après quelques semaines, on ne ressentait aucune incommodité, le poser tout-à-fait. On ne peut, en le conservant alors, que s'exposer à augmenter les inconvénients d'un acclimatement que la chaleur seule, dans les commencements du moins, rend déjà si pénible. On n'a pas assez tenu compte dans les préceptes que l'on a donnés sur la conduite à tenir dans les colonies, de la différence qu'il y a entre l'individu qui arrive et celui qui depuis long-temps est soumis à l'influence du climat; et cependant les conditions de santé sont toutes différentes. En conseillant donc, d'une manière générale, le gilet de flanelle sur la peau dans les Colonies, on a fait d'un conseil bon, dans des circonstances données que nous indiquerons, une application fausse. Les gilets de coton en tricot seront encore pour nous plus souvent indiqués dans l'état de santé que les gilets de flanelle. Ces derniers irritent trop la peau, agacent les pupilles nerveuses et contribuent à augmenter les effets si désagréables, je dirai même si nuisibles parfois, de l'affection vésiculeuse désignée dans le pays sous le nom de *bourbouille* (eczéma). Le coton n'a pas, à beaucoup près, les mêmes désagréments.

Il n'est pas nécessaire de conseiller d'avoir des objets en toile ou en coton pour habillements extérieurs. tout le monde en comprend la nécessité; mais il en faudra en moins grande quantité qu'on ne se l'imagine ordinairement, si l'on suit une hygiène bien entendue. Il n'est pas hors de propos de rappeler qu'il faut aussi et surtout faire provision de vêtements chauds. Si les jours sont brûlants, les nuits sont comparativement très-froides, et il arrivera bientôt un temps où l'on sera très-sensible au moindre abaissement de température. Ce qui est donc le plus et le mieux porté, ce sont les vêtements appelés en France de demi-saison. Souvent le paletot, le pantalon de drap et le caban même seront très-utiles. Les choisir de couleur peu foncée; la coloration blanche est la plus convenable dans les pays chauds, surtout quand on est dans le cas de recevoir directement les rayons du soleil. On connaît les expériences de Franklin pour apprécier l'influence de la couleur sur l'échange incessant de calorique entre les divers corps de la nature.

Il convient de leur donner beaucoup d'ampleur, cependant il ne faut

pas l'exagérer pour le paletot ; sinon, on est exposé, comme nous l'avons éprouvé sur nous, à voir la sueur coulant des épaules, seule partie où le vêtement est soutenu, en imprégner l'arrière qui, refroidi loin du corps, viendra de temps en temps dans les mouvements s'appliquer sur vous ; ce qui produira un effet très-désagréable et peut avoir des conséquences fâcheuses.

Conservez aussi quelques paires de bas en laine ; nous vous en signalerons plus tard la convenance.

Voilà, pour les vêtements, ce que nous avons cru convenable de conseiller avant le départ pour le Sénégal.

Faire une collection de conserves alimentaires serait grossir son bagage peut-être en pure perte, le commerce et le pays pourvoiront à l'alimentation ; il s'agira de bien choisir.

Les filtres dits des Canaries sont très-répandus dans le pays et d'un bon usage ; on pourra donc se dispenser d'en emporter. Peut-être serait-il bon de se munir d'une glacière portative, surtout pour une famille qui se transporte au Sénégal. D'ailleurs, on pourra se procurer, à Saint-Louis du moins, de la glace chez le pharmacien qui possède un appareil (1).

Nous sommes surpris qu'au Sénégal on n'ait pas plus souvent recours, surtout après un long séjour, à un moyen aussi puissant pour donner du ton à l'estomac. On ne peut s'imaginer le bien et le plaisir que l'on éprouve à boire quelques liquides artificiellement refroidis, un verre de vin, par exemple, alors que, dégoûté de tout, on est sans force et sans appétit. Il semble qu'on a un peu respiré de l'air de France, on se sent vigoureux ; l'anorexie a disparu. Il serait imprudent cependant de prendre même une petite quantité de glace pure ; la réfrigération serait trop rapide et pourrait donner lieu à des accidents, à des maladies même. L'emploi de ce moyen est comme celui de toute autre substance un peu énergique ; usez-en, mais n'en abusez pas. *In medio stat virtus*, dit le poète latin.

---

(1) Il est regrettable que pour faire face aux pertes assez considérables qu'il subit sur certaines substances, et aux différents frais de transport et d'établissement, le pharmacien civil soit obligé de porter ses produits à un prix assez élevé.

Il n'est pas indifférent d'arriver au Sénégal dans une saison ou dans une autre. L'économie ne s'accommode point de transitions brusques, mais on peut l'habituer, avec des ménagements, à supporter les agents les plus énergiques : c'est ainsi qu'on s'accoutume peu à peu aux poisons les plus violents ; je n'ai pas besoin de citer l'histoire de Mithridate, tous les jours actuellement nous voyons employer des médicaments à des doses toxiques sans aucun accident ; il s'agit de les faire tolérer en augmentant les quantités avec prudence. Il faut se comporter ainsi par rapport à l'acclimatement ; il sera bien plus dangereux si, jeté tout-à-coup dans une atmosphère en feu, on n'a pas gradué en quelque sorte les degrés de chaleur, comme on le fait en se transportant dans le pays à l'époque où les chaleurs les plus ardentes viennent de cesser. Le climat va donc nous indiquer le moment le plus convenable pour débarquer.

L'Européen désigne avec raison, sous le nom de bonne saison, le temps qui s'écoule entre les hivernages. Cette saison n'est, en effet, mauvaise que pour les individus qui ont eu précédemment quelques maladies tropicales ; les nouveaux arrivés les bravent impunément, en prenant quelques précautions. C'est donc à la fin de décembre ou au commencement de janvier que l'on doit débarquer au Sénégal. On a ainsi six mois pour s'acclimater ; alors, pas de marais, pas de chaleurs excessives, pas de pluies. Ceux, au contraire, qui arrivent pendant l'hivernage, qui commence à la fin du mois de juin, sont exposés à être pris de phlegmasies intenses qui les enlèvent rapidement.

C'est pour la même raison que l'on doit commencer par habiter Gorée, où la moyenne thermométrique est de deux degrés au-dessous de celle de Saint-Louis. Bien que les vents du désert s'y fassent un peu sentir, ils sont bien modifiés par leur trajet d'une quarantaine de lieues sur la mer, et ils n'occasionnent plus les mêmes incommodités, les mêmes accidents qu'à Saint-Louis. Les maladies y sont moins fréquentes et moins dangereuses, la dysenterie et l'hépatite surtout n'atteignent pas ordinairement la gravité qu'elles ont à Saint-Louis. La rencontre plus souvent renouvelée de figures européennes, épanouies et florissantes de santé ; les arrivages de nombreux bâtiments, qui sont de petits évènements dans les Colonies ; le plus grand

mouvement du commerce, l'affabilité même des habitants, que les rapports plus multipliés avec les étrangers ont rendus plus hospitaliers, plus civilisés; tout cet assemblage de circonstances éloigne un peu les idées de nostalgie qui s'emparent de presque tout le monde à leur arrivée dans ces contrées arides. Et c'est au début dans la colonie qu'elles sont le plus à redouter, en concentrant à l'intérieur un sang plein de vie, et qu'elles exposent le plus aux maladies inflammatoires, qui revêtent souvent alors un caractère ataxique.

Ici, nous nous permettrons une observation applicable aux troupes et aux employés civils dans cette colonie: c'est que, dans l'intérêt des hommes et aussi des fonds du Gouvernement, on doit envoyer les troupes et autres salariés du Gouvernement au Sénégal vers l'époque que nous avons indiquée, et les faire stationner à Gorée pendant un an, autant toutefois que ces dispositions s'accorderont avec les exigences du service; puis on pourrait les diriger sur Saint-Louis avec beaucoup moins de danger. La mortalité serait ainsi bien diminuée parmi les arrivants, et ce sont eux principalement qui en grossissent le chiffre à certaines époques; les frais de transport pour remplacement du moins seraient aussi moins considérables. Nous abordons sans le vouloir la question financière : vu son importance, c'est elle qui, le plus souvent, met un obstacle insurmontable à bien des améliorations proposées. Le Gouvernement, nous devons le dire, s'est déjà conformé en partie à ces vœux, exprimés avant nous par des Collègues éminents.

Pour nous personnellement, nous avons eu beaucoup à souffrir d'une arrivée intempestive dans la colonie au mois de juillet, en plein hivernage. Aussi, avons-nous été atteint peu de mois après d'une dysenterie aiguë très-intense. Si nous n'avons pas succombé, c'est grâce aux soins judicieux et assidus de nos Collègues et amis. Qu'ils acceptent ici le témoignage de la reconnaissance de celui qu'ils ont rattaché à la vie (1).

---

(1) MM. Gueit, alors chargé en chef par intérim du service de l'Hôpital, dont les conseils et les soins affectueux contribuèrent tant à mon prompt rétablissement; Chassaniol, chirurgien militaire, dont le noble dévouement est si bien connu de

Avant le départ, la seule recommandation que l'on puisse faire, c'est de se guérir, autant qu'il sera possible, de toutes les affections que l'on a contractées en Europe, afin de se présenter à l'ennemi fort de sa force constitutionnelle. Il est même bien des maladies qui seront avantageusement modifiées, pendant les premiers temps surtout ; les affections syphilitiques sont de ce nombre. Ce qui paraîtra paradoxal au premier abord, c'est que des maladies contractées dans les Colonies et pour lesquelles on a fait un congé de convalescence en Europe, devenues chroniques, ne se guérissent quelquefois complètement que par un retour dans la colonie. Et cependant, cet état chronique acquis dans le pays est fort grave et nécessite souvent, sous peine de voir périr le malade, le renvoi en Europe. Ce fait prouve bien l'antagonisme qui existe entre l'influence du climat sur l'individu qui arrive, et celle qu'il exerce sur celui qui est soumis actuellement et sans interruption à ses atteintes.

Quant au pays qu'on occupait, les Méridionaux offrent une garantie de santé de plus que ceux qui viennent du nord de l'Europe : on n'a pas besoin de raisonnement pour expliquer ce résultat. Mais laissons cet aperçu qui n'a pas une application directe pour notre sujet, à moins qu'avant de se transporter au Sénégal, si l'on est du Nord, on ne vienne faire un petit acclimatement dans le Midi. Peu de personnes, nous croyons, sacrifieront une ou même deux années qu'il faudrait au moins, pour obtenir ce petit avantage. Seulement, pour les troupes que l'on envoie habiter les Colonies, il faut autant que possible choisir ces hommes dans les départements méridionaux. Pour les marins, ce précepte n'a pas la même importance. Il

---

toute la colonie ; Bories, pharmacien de la Marine, jeune homme plein d'avenir, dont la franche et cordiale amitié, dans cette rude épreuve, a si bien soutenu mes forces morales. — Je me plais aussi à signaler les bons soins que j'ai reçus de M. Vincent, dont l'expérience consommée dans les maladies du Sénégal m'a été d'une si grande utilité dans le cours d'une hépatite aiguë, dont j'ai été atteint à Gorée, après un séjour à Saint-Louis. Il est bien à regretter pour le pays que le Gouvernement ait accepté la démission de cet officier de santé, qui a bientôt atteint les limites de la retraite, et dont l'existence est désormais acquise au Sénégal, où une longue habitude et des liens sociaux le retiennent.

n'est pas aussi majeur de les recruter dans tels ou tels départements; à la mer, quoiqu'à proximité de terre, la climatologie est différente. Surtout en faisant rentrer à bord les hommes avant la nuit, on peut facilement se mettre à l'abri de la plupart des maladies qui règnent dans les parages où l'on est mouillé. Lind avait compris toute l'opportunité de cette mesure, et les exemples qu'il cite à l'appui du précepte de ne jamais laisser personne coucher à terre dans les endroits malsains, sont excessivement remarquables.

Plus tard, nous reviendrons sur ce sujet, et nous dirons un fait qui vient à l'appui des conseils de ce grand observateur.

Au premier aperçu, on est porté à penser que les individus qui proviennent de pays marécageux parviendront plus facilement à s'acclimater dans une contrée où la fièvre intermittente est l'affection la plus commune; l'expérience semble indiquer le contraire. On trouve dans l'ouvrage de Thévenot le fait de quinze ouvriers d'artillerie de marine arrivant de Rochefort, où ils avaient contracté des fièvres; presque dès leur arrivée, pendant la meilleure saison, et à Gorée, ils furent attaqués tous de maladies très-graves : dysenteries plus ou moins intenses, hépatites aiguës. Nous pourrions produire une foule d'autres exemples particuliers qui tendent à prouver qu'en général les Rochefortins sont plus vite atteints de la fièvre même, maladie contre laquelle on pourrait les croire aguerris, que les personnes venant de points plus sains de la France.

Il est probable que l'intoxication paludéenne commencée en Europe, se trouvant dans des conditions favorables à son développement, arrive bientôt au degré nécessaire pour produire les accidents qui ne se montrent ordinairement qu'après un long séjour; d'où la fièvre intermittente presque dès les premiers temps, ou d'autres maladies plus ou moins dangereuses.

Il ne faut donc pas envoyer au Sénégal des hommes venant de pays marécageux, si surtout déjà ils ont été tourmentés par les fièvres propres à ces localités. Lind, et nous sommes heureux de le citer, avait depuis long-temps formulé le même précepte.

Hygiène de l'acclimatement.

Une fois transporté dans un milieu tout différent de celui que l'on vient de quitter, quelle est la conduite à tenir ? De quelles ressources peut-on disposer pour se rendre le plus possible inattaquable aux maladies de ces contrées ? C'est ce dont nous allons nous occuper dans cette partie de notre Travail.

Nous commencerons par le logement.

A Saint-Louis, si on est à même de choisir un local, on doit préférer une habitation sur le bord du fleuve, dans un endroit où il existe des quais, vers le centre de l'île. A l'extrême nord, il se forme pendant l'hivernage un vaste marais, dont les exhalaisons sont pernicieuses lors du dessèchement. Le nord est néanmoins préférable, en général, au sud, dont le terrain est bas et humide, et qui est habité par une nombreuse population noire, dont plusieurs cases sont envahies par les eaux pendant les crues.

Que la façade de votre maison regarde la luxuriante végétation de la grande terre, qui est à l'est, plutôt que le désert, bien que de ce côté on reçoive la brise de la mer; c'est même là encore une raison de plus pour ne pas vous y établir. Après quelque temps de séjour surtout, vous auriez beaucoup à redouter des variations si brusques, si fortes de l'atmosphère, qui se font sentir dans cette direction principalement. J'ai d'ailleurs, pour appuyer mon choix, l'autorité de Thévenot : « L'exposition à l'est est » peut-être la plus saine; celle à l'ouest est la plus recherchée à cause des » brises de la mer, cependant ce sont toujours celles-ci qui apportent les » maladies avec leur fraîcheur perfide. La chaleur est rarement nuisible » par elle-même, à moins d'insolation directe et prolongée; il n'en est pas » de même du froid qui lui succède. Aussi, les Européens, qui connaissent » bien le danger des courants d'air, doivent-ils se défier de l'action directe » de la mer, d'autant plus grande que les vents du large alternent pendant » la sécheresse avec ceux du désert (1). »

(1) Malad. des pays chauds, pag. 285.

Ce riant aspect de la verdure, même lointaine, vous distraira la vue et vous apportera un peu de fraîcheur dans l'âme. Vous y serez abrité des vents du désert, de ce brûlant *harmattàn* dont la sécheresse, augmentée encore par le transport d'un sable impalpable et ardent, vous dessèche les muqueuses buccale et gutturale, ainsi que la conjonctive, vous gerce les lèvres et vous fendille la peau.

Pour vous en préserver, si vous étiez obligés de vous loger du côté du désert, ayez au moins de bonnes fermetures, si une muraille sans ouverture, ce qui serait plus convenable, ne vous garantit de son influence. Généralement à Saint-Louis, à part l'exposition souvent mal calculée, les logements sont assez bien disposés pour le climat. Largement percés, ils donnent passage à toutes les brises, et ces galeries aux deux côtés, abritées par des persiennes ou par des nattes, offrent une grande fraîcheur, si recherchée dans ces pays.

Quant à Gorée, le choix sera plus restreint. Pour avoir un logement un peu convenable, on n'aura guère à se décider que pour les constructions qui s'étendent depuis le débarcadère jusqu'au *Bambara*, en suivant le bord de la mer; encore, plus on approche du *Castel* (fort), moins favorablement on se trouve, à cause de l'élévation de la montagne sur laquelle est bâti le fort et de la proximité des parcs à cochons. La pointe-nord est occupée par l'abattoir, qui, malgré tous les soins qu'on apporte pour y entretenir la propreté, ne laisse pas de répandre une odeur très-désagréable, et par un parc à porcs; le voisinage de ces hôtes est on ne peut plus nuisible sous toute espèce de rapports. Pour appuyer l'avis que nous avons donné, d'adopter le bord de la mer et le côté que nous avons indiqué, c'est qu'on a le bénéfice de la brise du large qui n'est entravée par aucun obstacle ; ici n'existe pas l'inconvénient que nous avons signalé à Saint-Louis, du moins à un aussi grand degré; c'est qu'on peut prendre des bains de mer avec beaucoup de facilité, si le tempérament le comporte, et qu'on n'a aucun foyer d'infection dans les environs.

C'est une question plus importante qu'on ne le croit assez ordinairement dans ces climats, que celle du logement.

Pour l'alimentation, sans trop se départir des habitudes contractées dans

son pays, il est important, dans les premiers temps, de n'user d'aucun excitant : voilà l'indication générale. Les conseils que les médecins d'Europe donnent ordinairement à un client qui va habiter les tropiques, et que Segond blâme avec raison comme trop généraux, sont alors vraiment utiles; voici le passage où il en parle. « Gardez-vous bien, dirait le praticien » européen, de suivre le régime incendiaire des colons; ces hommes se » brûlent les entrailles et se calcinent le sang, d'où l'extinction de leur exis- » tence. C'est là, il faut en convenir, ajoute Segond, un excellent pré- » cepte, si l'on parle des premiers temps de séjour; c'est un conseil de » mort et de suicide, si on l'applique à une époque plus reculée, alors que » l'Européen s'est acclimaté. En effet, la condition de son existence se » retrouve désormais dans l'usage d'un vin généreux et d'aliments d'assez » haut goût. » (Segond, pag. 94.)

On le voit, Segond, lui aussi, distingue parfaitement celui qui arrive de celui qu'un long séjour a modifié, et, pour lui, l'un et l'autre ne se trouvent plus dans les mêmes conditions de santé.

L'usage de végétaux frais est alors plus que jamais approprié; malheureusement ils sont assez peu abondants au Sénégal. On y trouve seulement des *yombos*, espèces de courges, le melon, le giraumont, l'aubergine, la patate douce, la tomate, les papangayes (1), et quelques plantes européennes qui commencent à se propager et dont on peut user avec avantage; ce sont : le chou, les pois, les haricots, la salade et la carotte; les pommes de terre, l'ail et les oignons viennent de France. Les fruits, proprement dits, sont rares aussi, surtout à Saint-Louis; mais à Gorée on peut se procurer assez facilement des bananes, des goyaves, des sapotilles, des figues de Barbarie, des corossols, des papayes, des dattes, des oranges et des citrons (2). Un usage modéré de ces produits végétaux ne peut qu'être avantageux.

---

(1) Yombos, *cucurbitacée*. — Melon, *cucumis melo*. — Giraumont, *cucurbita pepo*. — Aubergine ou melongène, *solanum esculentum*. — Patate douce, *convolvulus battatas*. — Tomate, *solanum lycopersicum*. — Papangaye, *cucumis acutangulus*.

(2) Bananier, *musa paradisiaca*. — Goyavier, *psidium pyriferum*. — Sapotillier, *achras sapota*. — Les figues de Barbarie sont les fruits du *cactus opuntia*. — Corossol,

Le lait, sous toutes les formes qu'on lui fait revêtir, est aussi très-utile. Cependant celui qu'on se procure au Sénégal et à Saint-Louis en particulier, où généralement il est apporté par les Maures dans des outres assez dégoûtantes, n'a pas la qualité de celui de nos pays européens. Les préparations où il devient acide sont celles que le plaisir, d'accord avec l'hygiène, doit faire préférer. Le lait doux pur est généralement moins convenable à l'état de santé ; il augmente trop les sueurs. A Gorée, ce produit est souvent assez peu abondant ; pour s'en procurer habituellement, il est bon de passer un marché avec un Noir de la Grande-Terre, qui vous apportera chaque jour la quantité dont vous aurez besoin. Les pêcheurs qui viennent vendre leurs poissons à Gorée sont très-convenables pour ce service.

Le poisson est très-commun à Saint-Louis comme à Gorée : dans le premier endroit où l'on trouve les poissons du fleuve et ceux de la mer, il faut préférer ces derniers dont la chair est plus ferme, moins putride. C'est dans le pays une ressource précieuse que l'on ne doit pas négliger.

On trouve à Saint-Louis sur le marché : du bœuf, du veau, du mouton, de la volaille et du gibier.

Les bestiaux (bœufs et moutons) viennent du Fouta ; ils sont très-beaux quand ils quittent ces terrains fertiles, mais pendant le voyage ils perdent beaucoup, et à peine arrivés, ils souffrent de la nourriture peu succulente qu'ils trouvent sur la plage, des sécheresses qui les accablent et des eaux saumâtres où ils sont obligés de se désaltérer. Il y a une saison surtout pendant laquelle la viande de boucherie devrait être complètement proscrite de nos tables : c'est l'époque du commencement de l'hivernage, quand les premières pluies venant ramollir le sol entr'ouvrent laborieusement les entrailles de la terre, qui vomit les émanations pernicieuses qu'elle retenait dans son sein ; la campagne se couvre de hautes herbes, grasses, mais trop aqueuses ; ce sont des produits précoces, non élaborés, qui semblent avoir absorbé une partie des miasmes délétères au milieu desquels elles sont plongées ; tous les animaux qui en mangent, surtout

---

anona muricata. — Papayer, *carica papaya*. — Dattier, *phœnis dactylifera*. — Oranger, *citrus aurantium*. — Citronnier, *citrus medica*.

en trop grande quantité, comme ils le font après une longue diète, tombent malades ; plusieurs ont la diarrhée ; leur chair perd alors toute sa saveur, devient flasque et infiltrée. Pour avoir des viandes succulentes, il conviendrait de ne faire venir ces animaux du Fouta qu'au fur et à mesure du besoin, et de les transporter autant que possible sur des bateaux, pour leur épargner la fatigue du voyage par terre. Les animaux fatigués, échauffés, donnent toujours à la boucherie de mauvais produits. Entre le bœuf, le mouton et le veau, mais ce dernier est rare, on peut choisir et varier; le mouton cependant et le veau, surtout dans le commencement, sont à préférer. Le mouton est d'un goût plus agréable, il perd moins par le voyage et dépérit moins vite dans le voisinage de la mer ; sa chair est moins forte, plus savoureuse et plus facilement digérée. Le veau convient principalement à cause de sa facile assimilation et de ses propriétés laxatives. On doit préférer ces deux aliments à la volaille, telle qu'on la trouve sur la place. Les poules, se nourrissant d'immondices et de poissons en détritus, contractent les caractères, peu avantageux pour l'alimentation, des oiseaux de proie. Il serait bon d'avoir une basse-cour où l'on pourrait engraisser avec des graminées des poules, des canards, des pintades, et même des oiseaux d'agrément : l'oiseau-trompette, des pigeons, le marabout; et l'on aurait une ressource précieuse et une source de jouissances. La chair de ces animaux s'améliorerait considérablement, et au lieu de fibres sèches que l'on trouve sur le squelette décharné de quelques méchants poulets, on aurait une table chargée de mets qui le cèderaient à peine à ceux que l'on sert en Europe. Et dans toutes les conditions imaginables, il est toujours plus salutaire à la santé de se nourrir d'aliments de bonne nature, que de filaments difficilement digestibles qui fatiguent en pure perte les voies alimentaires ; il faudra seulement un peu se modérer sur la quantité. Nous remarquerons, d'ailleurs, que les viandes du Sénégal, en général, sont beaucoup moins fortes en substances assimilables que celles d'Europe : c'est que la nature prévoyante les a privées d'une partie de leurs éléments réparateurs, afin de les rapprocher de substances moins nutritives et conséquemment moins échauffantes.

Une nourriture liquide ou molle est plus facilement assimilée et plus appropriée généralement que les aliments solides. Les bouillies, les crêmes de riz, de fécule de pommes de terre ; les purées ; les flans d'œufs ; les potages au giraumont, ceux au riz, au pain, aux différentes pâtes, mais peu chargés de graisse, le *couzcouz* (1) même, qui est la nourriture habituelle du Noir, si son goût tout particulier convient, sont des aliments que l'hygiène recommande. On peut adjoindre à quelques-uns d'entre eux une petite quantité d'une substance acide (tomate, citron, vinaigre).

Hippocrate a, depuis des siècles, enseigné la même doctrine pour l'alimentation dans les pays chauds : ainsi, il parle des aliments mous (*molliores cibi*), de la nouriture humectante (*victus humectans*), des sucs acides (*acidi succi*), comme les plus convenables sous ces climats.

Le gibier est en général un aliment assez indigeste ; cependant, comme l'uniformité amènerait bientôt le dégoût, que le dégoût empêche l'aliment d'être aussi profitable que déjà l'anorexie est assez prononcée, on doit y avoir recours ; d'autant plus qu'il y a au Sénégal des espèces dont un usage modéré ne peut pas être nuisible : nous citerons surtout l'outarde, la pintade, la sarcelle, la perdrix, le lièvre, la tourterelle.

A Gorée, on est plus pauvre en substances animales alimentaires ; le bœuf et le gibier, et encore ce dernier peu fourni, sont les seules ressources que présente cette île sous ce rapport, mais on sait qu'elle jouit d'une assez grande abondance de fruits et de végétaux alimentaires. De plus, dans certaines saisons, on s'y procure assez facilement des huitres pêchées à Joal ; elles offrent la particularité d'être attachées en grappe à des racines ou à des tiges d'arbres. Est-ce une espèce différente des nôtres? Ou bien est-ce l'absence de rochers sur le bord de la mer qui occasionne cette différence ? Nous posons, mais nous ne résolvons pas la difficulté. L'huître est un très-bon manger.

---

(1) Le *couzcouz* est fait avec du mil (*sorghum*), pilé par les Négresses dans des mortiers de bois, vanné et réduit en farine, avec laquelle on prépare une bouillie à laquelle on ajoute de l'*alo*. L'*alo* est un mélange astringent de feuilles de *boabab* et de *corchorus olitorius* (corète).

On doit s'abstenir, sans trop froisser les habitudes de long-temps contractées, ou du moins diminuer la quantité ou la force du café, de l'eau-de-vie, de toute liqueur forte; en un mot, proscrire les épices trop irritantes, ne pas prendre surtout d'absinthe (eau d'absinthe suisse), dans l'intention d'exciter l'appétit, qui en effet commence à languir dès les premiers temps. Cette liqueur, d'une composition autre sans doute que celle qu'indique son nom, toujours nuisible dans les pays chauds, surtout quand on en boit trop comme on le fait généralement, et souvent falsifiée au Sénégal (1), serait alors plus dangereuse que jamais.

« La langueur des voies digestives n'est pas seulement un état de fai-
» blesse entre les tropiques, c'est un état de souffrance et d'excitabilité. Les
» excitants qu'on y dépose, chez des hommes qui conservent encore un
» sang fibreux (on doit lire fibrineux), ne peuvent produire qu'un effet
» trop hâté. Les vins trop alcoolisés, les épices, le café fort ne conviennent
» donc qu'après un certain séjour (2). »

Est-il nécessaire de prescrire de ne prendre que la quantité d'aliments que l'estomac peut facilement digérer dans l'intervalle des repas? Le peu d'appétit, la satiété avertissent assez de se modérer. C'est alors surtout que cette indication est formelle. Il faut peu à peu affaiblir la force du sang, pour qu'il présente les caractères des individus acclimatés; sans trop chercher à se débiliter toutefois, ce qui aurait de graves inconvénients.

Aussi la saignée ne nous paraît-elle presque jamais sans danger, dans le but de favoriser l'acclimatement, même chez les sujets jeunes, pléthoriques, à moins cependant de congestions sanguines manifestes et faisant craindre des accidents graves, si la personne ne doit pas rester long-temps dans la colonie, et si elle est à Gorée. Dans les conditions contraires, et à St.-Louis surtout, pendant les saisons chaudes et humides, abstenez-vous-en complètement; ayez plutôt recours aux sangsues qui sont à très-bon compte au Sénégal, depuis surtout que, grâce aux efforts intelligents et opiniâtres de Huart Bessinière, pharmacien en chef de cette colonie, il y a quelques

---

(1) On y a trouvé des morceaux de sulfate de cuivre non encore dissous.

(2) Thévenot, ouvr. cit., pag 285.

années, cette pêche s'est régularisée. Quelques dizaines de ces annélides, moins développés que ceux qu'on emploie en France, appliqués sur le point congestionné, soit à l'anus, produiront généralement le même résultat, sans avoir le même danger, de diminuer trop rapidement la masse du sang, qu'il est si difficile de reconstituer. Dans les cas morbides même, on fera bien, comme le prescrit Lind, et comme nous le dirons avec d'autres écrivains remarquables qui ont observé au Sénégal, d'être encore excessivement réservé dans leur emploi, ou même de n'y avoir jamais recours.

Plutôt que la saignée, préférez les purgatifs peu actifs; l'aloès, par exemple, à la dose de 30 centigrammes à 1 ou 2 grammes, est alors un très-bon médicament, qui, exerçant une dérivation puissante vers le gros intestin, peut être d'un grand secours pour combattre certaines congestions encéphaliques ou thoraciques peu intenses. Nous reviendrons sur l'emploi de ces agents, qui seront bien plus souvent indiqués, après quelque temps de séjour, lorsque le tube digestif moins irritable sera véritablement frappé d'atonie. Ces préceptes, qui tendent à rendre l'acclimatement plus facile, en arrivant sans danger à la modification que doit subir l'économie sous l'influence du climat, varient beaucoup et demandent une grande prudence dans leur application. Trop s'affaiblir serait aussi dangereux que trop s'exciter.

Pour éteindre la soif pendant la journée, ce dont il ne faut pas abuser, on prendra un peu d'eau vineuse, ou quelques limonades ou orangeades légères, de l'eau édulcorée avec différents sirops. La bière étendue d'eau, ou quelques verres d'eau sucrée avec addition d'un dixième ou d'un vingtième d'eau-de-vie, ce qu'on appelle *grog*, sont aussi d'un très-bon usage, ainsi que les limonades gazeuses ou autres boissons composées qui ont fermenté, et qui sont désignées sous le nom générique de *piquettes*.

Il vaut mieux boire peu à la fois et souvent que beaucoup d'un seul trait; conserver quelque temps le liquide dans la bouche, ce qui a l'avantage de rafraîchir cette cavité, et d'attiédir le liquide qui arrive dans l'estomac à une température plus appropriée à la sensibilité de ce viscère.

L'eau pure et sans préparation, indépendamment de sa qualité qui n'est

pas très-bonne, conservée qu'elle est une grande partie de l'année dans des citernes, ou recueillie dans le fleuve à Saint-Louis et pour Gorée à l'aiguade de Hann, vous serait très-pernicieuse. C'est avec un soin particulier qu'il faut veiller à la préparation de celle surtout que vous prendrez en boisson, quoique toujours mélangée avec une substance qui en corrige la crudité. Elle doit être filtrée, de manière à tomber autant que possible goutte à goutte d'une certaine hauteur. Alors elle pourra dégager certains gaz nuisibles, tels que hydrogène sulfuré (acide sulfhydrique), hydrogène carboné (proto-carbure d'hydrogène) (ce dernier, nous devons le dire, est peu soluble dans l'eau), qui souvent se trouvent dissous dans les eaux qui coulent sur un fond vaseux, et elle deviendra plus légère en prenant tout l'air qu'elle est susceptible d'absorber.

Un usage répandu dans le pays, et qu'il est peut-être convenable de connaître parce qu'il peut être utile, c'est d'avoir souvent dans la bouche une petite baguette de racine de grenadier, nommé *sotiou*, employé dans le but de nettoyer les dents; la mastication de cette baguette, sa présence sur la muqueuse, les mouvements qu'on lui imprime, excitant la salivation, trompe les ardeurs de la soif et permet de ne pas se gorger de liquide, dont le moindre inconvénient serait de produire des flots de sueur. Une bille de marbre ou d'agate ou même de verre, une graine de datte, un petit caillou, maintenus dans la bouche et promenés dans cette cavité, produiraient à peu près le même effet, sans avoir l'inconvénient de laisser, comme le *sotiou*, de petites fibres que l'on avale. Quelques tranches d'orange, ou un citron auquel on a pratiqué une petite ouverture et que l'on suce, donnent aussi un bon résultat. Il est sage, en effet, de ne pas s'abandonner sans réserve à l'envie de boire, d'autant plus que l'on tourne ainsi dans un cercle vicieux : plus on boit, plus on sue, et plus on sue, plus on veut boire.

Pour les repas, le vin mélangé de plus ou moins d'eau est la boisson ordinaire et la plus convenable.

C'est dans les premiers temps qu'il est bon d'essayer l'usage des bains et d'en prendre l'habitude, soit à la baignoire, soit à la mer. Je ne conseillerais guère à Saint-Louis les bains dans le fleuve, l'eau en est trop

sale et trop imprégnée de miasmes, surtout après un orage. En effet, on a observé que les personnes qui se baignaient alors, contractaient assez souvent des fièvres intermittentes : on s'explique cet effet, en observant que les substances organiques en décomposition, dont les débris ont été entraînés par les eaux, ont communiqué au fleuve les qualités malfaisantes des marais.

On éprouvera un grand bien-être des bains pris convenablement. Quant aux précautions générales, telles que de ne se mettre à l'eau que lorsque la digestion est complètement achevée, de se mouiller le tête pour prévenir l'afflux du sang vers le cerveau, de ne pas s'exposer pendant sa durée aux rayons du soleil, car on aurait à craindre des congestions cérébrales, des inflammations des méninges, et au moins des érysipèles, vulgairement appelés *coups de soleil*, et de choisir le matin, avant le premier repas, ou le soir, avant le dernier, pour se livrer à cet exercice, nous n'avons pas besoin de nous y arrêter; elles sont connues de tout le monde.

Cependant l'heure convenable pour se mettre au bain variera avec la saison : dans la saison sèche on choisira l'après-midi, l'eau serait trop froide le matin ; dans l'hivernage, au contraire, elle est très-supportable le matin et le soir. Dans tous les cas, on marchera doucement en allant pour ne pas suer en se plongeant dans l'eau; on reviendra au contraire un peu vite, si la température n'est pas élevée, afin de se réchauffer ; autrement on serait exposé à des coliques ou à la fièvre.

L'usage des bains froids offre dans les Colonies une foule d'avantages : ils rendent la transpiration moins abondante, rafraîchissent agréablement le corps, mettent à l'abri de la fâcheuse influence des variations de température, en habituant le corps à l'impression du froid ; pris le soir, ils disposent doucement au sommeil. Il ne faut pas dédaigner ces effets précieux des bains froids.

Nous laissons de côté les bains pris à une température plus ou moins élevée, que l'on peut se permettre toujours à l'état de santé, comme dans nos climats tempérés, quand on le juge convenable.

Nous essayons ainsi de démontrer la convenance des bains froids, surtout peu de temps après l'arrivée au Sénégal.

Nous savons que plusieurs personnes qui habitent le pays depuis longtemps, que même certains médecins qui ont pratiqué dans la colonie, proscrivent les bains froids, prétendant qu'ils déterminent la fièvre. Il est vrai que cet accident se montre quelquefois chez les individus acclimatés, et surtout chez ceux qui sont sujets à la fièvre intermittente, et encore ce n'est que chez quelques-uns ; dans ce cas même, ne pourrait-on pas bien souvent invoquer, de la part de l'individu, la négligence de quelques-unes des précautions que l'on a signalées ? Mais celui qui n'a pas encore subi l'intoxication paludéenne, qui n'a pas le foie et la rate surtout congestionnés, est dans des conditions bien différentes : la concentration, le reflux vers l'intérieur que produira le bain, ne retentira pas sur des organes déjà malades, et dès-lors n'offrira plus le même danger.

Nous croyons donc que, tout en accordant largement l'usage des bains froids dans le principe de l'acclimatement, il faut être très-circonspect dans leur emploi quand on est sous l'influence de la fièvre intermittente. Cependant, si nous consultons les auteurs, et si nous interrogeons les habitudes des indigènes, qui emploient souvent avec succès les bains froids pour traiter la fièvre et la dysenterie, on pourrait, en présence de ces observations, donner au précepte une bien plus grande latitude. Ainsi, Lind conseille les bains froids pour prévenir les récidives de la fièvre intermittente des Colonies ; il dit quelque part : « Le quinquina, le chan-»ment d'air et le bain froid sont souvent indispensables pour prévenir les »rechutes. » Il adopte aussi pour la dysenterie l'emploi de ce moyen ; voici comment il s'exprime : « La douleur d'entrailles et la fièvre étant cessées, »les évacuations étant beaucoup moins fréquentes, le bain froid achève le »parfait rétablissement. »

Nous adoptons ici l'opinion de M. Delord, qui pense que c'est un moyen que l'on ne saurait recommander à cause des dangers qu'il peut faire courir, et du blâme auquel exposerait un revers en pareille circonstance. Cependant le médecin qui a la dysenterie peut prendre des bains froids, mais il ne lui est pas permis d'en prescrire à ses malades.

Si, pendant la durée de la dysenterie, les bains froids peuvent offrir quelques inconvénients; quand on est convalescent au contraire, que la

maladie est terminée, rien n'est mieux indiqué que leur usage ; rien aussi n'est plus avantageux dans la convalescence des hépatites soit aiguës, soit chroniques principalement, et surtout ceux que l'on prend à la mer.

La sieste, répandue principalement dans les pays méridionaux, est le repos que l'on prend pendant la chaleur de la journée, soit sur un lit, soit plus ordinairement sur un canapé. Elle est généralement adoptée au Sénégal ; il est préférable néanmoins, à notre avis, de ne pas s'y livrer, du moins comme on le pratique communément, et surtout de ne pas s'y laisser aller dès l'arrivée. Notre répugnance pour cette habitude générale s'explique par les inconvénients suivants. Le décubitus, pendant que la circulation est le plus active, congestionne la tête ; aussi après ce repos est-on communément lourd, engourdi, mal disposé ; on est abruti, comme l'on dit vulgairement; la chaleur de la couche met dans un bain de sueur, qui au moins augmente la soif et incommode grandement, et si l'on contracte cette habitude (nous savons qu'il sera un peu difficile de s'y soustraire), plus tard surtout ne pouvant s'en défaire, cette perte de sueur affaiblira considérablement, lorsqu'il faudrait au contraire conserver toutes ses forces. D'un autre côté, le sommeil que l'on prend alors rend celui de la nuit beaucoup moins assuré, et l'on sait bientôt combien les insomnies sont fréquentes dans les Colonies, et combien elles sont pernicieuses par l'excitation nerveuse qu'elles occasionnent ; une bonne nuit d'un sommeil réparateur vous régénère ; celui du jour n'a pas à beaucoup près le même avantage, probablement à cause de l'activité circulatoire qui l'accompagne, et de l'excitation que produisent la chaleur et la lumière. Que la sieste soit donc au moins d'une courte durée ; une heure me paraît toujours suffisante.

Il faut bien remarquer que ces préceptes s'appliquent seulement à la colonie, et sont surtout appropriés aux époques des plus grandes chaleurs ; c'est alors, en effet, que cet usage a quelque inconvénient et qu'on s'y adonne plus volontiers; loin de moi l'intention de le blâmer dans d'autres circonstances, dans d'autres pays! — On ne négligera pas de faire arroser et de maintenir bien clos et le plus obscur que l'on pourra, selon l'occupation du moment, l'appartement dans lequel on passera le fort de la cha-

leur. On prétend que c'est l'obscurité, plus que toute autre cause, qui occasionne la fraîcheur que l'on éprouve dans les caves pendant les saisons chaudes.

Si l'on ne veut pas faire la sieste, pour tromper la somnolence qui vous poursuit, on peut lire quelques ouvrages amusants ou instructifs, mais il ne faut pas songer à se livrer à une étude sérieuse et assidue : ce serait s'exposer à des accidents cérébraux, au moins à des céphalalgies plus ou moins intenses; d'ailleurs le travail ne serait guère profitable, la mémoire et l'intelligence sont engourdies dans ces moments-là. L'exemple déplorable d'un juge royal récemment arrivé à Gorée, qui voulut se livrer immédiatement à des études sur les lois et les coutumes du pays, et qui succomba au milieu d'accidents cérébraux terribles, vient confirmer la sagesse de ces principes inspirés par Lind : on nous dispensera d'entrer dans le détail de ce malheureux évènement. La pratique de la musique surtout est parfaitement applicable à la circonstance; la distraction, le plaisir, l'exercice modéré qu'elle procure, tout se réunit pour la faire recommander. Le jeu de billard aussi est souvent très-bien indiqué, surtout en ne s'y livrant pas avec trop d'ardeur; l'escrime même, pratiquée avec modération, la conversation avec quelques amis peuvent, dans le même cas, être d'une grande utilité.

Si nous indiquons minutieusement tous ces moyens, c'est qu'ils sont praticables et peuvent être avantageux, surtout pour prévenir la nostalgie qui trop souvent, compagne de l'oisiveté et de l'ennui, appelle la maladie et aggrave tellement le moindre état morbide, qu'une affection qui se fût terminée rapidement et sans accident chez un individu dans de bonnes conditions morales, devient très-grave et souvent mortelle chez un nostalgique. Il faut dire que quelquefois cet état moral n'indique pas une faiblesse de caractère, un défaut de courage : c'est un cas maladif indépendant de l'individu qui l'éprouve; c'est en quelque sorte l'expression d'un vœu de la nature, qui ne pouvant supporter le climat s'exprime comme elle le peut pour demander à le fuir. Le médecin ne doit pas méconnaître sa voix, et une nostalgie persistante, bien contractée, doit être pour lui une indication formelle de renvoyer en Europe celui qui en

est atteint ; sinon, l'âme qui cherche à s'échapper d'une prison qui menace ruine, ne tardera pas à trouver une issue.

Il faut avoir vu ces malheureux réduits au dernier degré de faiblesse par une dysenterie chronique, épuisés par la fréquence des accès de fièvres intermittentes, exténués par le scorbut (1) ; la teinte terreuse, les yeux excavés, l'émaciation extrême de ces malades semblent annoncer une mort prochaine. Eh bien ! qu'on leur parle d'un congé de convalescence en France, aussitôt ces mourants s'agitent sur leur couche, leurs yeux reconnaissants tournés vers vous brillent d'espérance, leur pouls éteint se ranime ; un cadavre a ressaisi la vie près de s'échapper : c'est qu'on leur a administré une médecine merveilleuse, celle qui atteint l'âme ; c'est que l'espoir, la confiance en l'avenir, les souvenirs du pays sont des toniques incomparables. Ces tableaux paraîtront chargés à ceux qui n'ont pas vu ; mais qu'ils interrogent les personnes qui ont éprouvé ces sensations de bonheur, qui ont vu poindre l'espérance au milieu du désespoir ; qu'ils consultent les médecins qui ont observé quelque temps, à Saint-Louis surtout, tous s'accorderont à vous dire que l'assurance d'un prompt retour en Europe a souvent produit des effets surprenants. Aussi, tant qu'on peut espérer pouvoir transporter sur un bâtiment en partance un malade, principalement s'il est atteint d'une affection chronique, bien qu'un état aigu n'y mette pas obstacle d'après le conseil de Lind, serait-il réduit en apparence à la dernière extrémité, il faut tenter ce moyen de salut ; il mourrait certainement si le navire met à la voile sans lui, et en partant il pourra guérir. Nous ne nions pas sans doute la part importante qu'il faut attribuer au changement d'air ; mais nous croyons que Lind fait jouer un rôle un peu trop important ou au moins trop exclusif au bienfait de l'air de la mer, dans l'explication des résultats prodigieux que l'on obtient alors. Pour nous, l'impulsion favorable imprimée au moral est le modificateur qui, le premier, agit sur l'économie en souffrance ; puis, l'air de la mer

---

(1) Cette affection est rare au Sénégal, à terre du moins ; car, si nous en avons observé quelques cas à Gorée, cette affection avait été contractée à bord d'un bâtiment mouillé près de terre depuis long-temps.

vient, qui, prenant le malade dans ces conditions meilleures, continue l'œuvre si bien commencée.

Mais autant les affections, les idées gaies, des souvenirs riants, l'épanouissement de l'âme, sont des agents puissants de soulagement et de guérison, autant les passions tristes, l'ennui, la mélancolie, le dégoût, la nostalgie enfin, engendrent de maux, aggravent et compliquent dangereusement la moindre manifestation morbide.

Aussi au Sénégal, d'après M. Delord, la nostalgie est-elle la mère ou la compagne de la dysenterie.

« Ici, dit Lind, l'influence du moral sur le physique est bien plus forte » que dans un meilleur air et un plus frais. Les passions de l'âme portées » à l'excès y donnent souvent la fièvre à l'instant même ; il est possible » qu'un violent accès de colère ou un chagrin cuisant soient suivis sur-le- » champ de jaunisse ou de fièvre jaune. Dans un nombre infini de circon- » stances, on a été témoin que la vue seule d'un cadavre ou de tout autre » objet propre à inspirer de l'horreur, le seul récit même d'une histoire » tragique portant la crainte dans l'esprit, avaient suffi pour faire naître le » délire chez des personnes qui s'étaient bien portées auparavant, et pou- » vaient susciter des évacuations violentes, tant par le vomissement que » par les selles, d'où résultait la mort en vingt-quatre heures. »

Nous avouons que nous n'avons jamais observé d'accidents aussi graves au Sénégal ; mais nous avons vu souvent mourir dans des accès de fièvre intermittente à type ataxique, ou de dysenterie suraiguë après plus ou moins de temps, ou du moins être gravement atteints, presque tous les individus qui ne se hâtaient de chasser les premières impressions de tristesse qui vous saisissent à la vue de cette nature désolée, de se créer quelques distractions, de se faire un moral, en un mot. Il faut donc user de toutes les ressources qu'on a en son pouvoir pour se prémunir contre cette fâcheuse diposition.

Se promener est une distraction, et de plus une nécessité pour entretenir la santé ; il faut le faire le matin avant le lever du soleil, ou le soir lorsque le soleil est sur le point de se coucher, de quatre à six heures ; c'est le moment le plus convenable pour prendre l'air. A Saint-Louis, il

est malheureux qu'on ait adopté la pointe du nord pour promenade habituelle, la présence du marais que nous avons signalé devrait en détourner; il vaut mieux rester dans l'intérieur de la ville, sur la place du Gouvernement, par exemple, ou dans les rues principales qui mènent de cette place à celle de la Mosquée.

Un exercice modéré facilite la digestion, stimule un peu toutes les fonctions assimilatrices, et prévient bien des accidents. Suer même un peu et se changer de linge immédiatement, ne peut que produire un effet avantageux.

A Gorée, on n'a guère que la promenade du fort et celle du bord de la mer, et encore on est très-limité.

Autant un exercice modéré sera utile, autant des marches forcées, un trop grand déploiement d'activité seraient dangereux dans les pays chauds.

Dans le Nord, la circulation et l'action de la peau sont avantageusement excitées par des agents un peu énergiques; mais ici ces deux fonctions ont besoin, au contraire, d'être modérées; c'est surtout pendant la chaleur du jour qu'il faut s'abstenir de mouvements trop prolongés, trop violents. « Une des causes de la mortalité des individus non acclimatés, dit Andral, » est certainement l'exercice plus ou moins violent auquel ils se livrent » pendant les premiers temps de leur arrivée, de dix heures du matin à » quatre heures du soir. »

Si l'on était obligé de sortir pendant la journée, il ne faut jamais le faire durant la saison chaude, sans être muni d'une coiffure quelconque, et mieux d'un chapeau de paille, et d'un parapluie qui fait l'office d'un parasol. Malheur à l'imprudent qui, dans le commencement surtout, s'exposerait, sans être garanti, aux rayons ardents du soleil de l'hivernage ! Il pourrait bien payer de la vie la négligence de cette précaution.

Hygiène de l'individu acclimaté.

En présence de la différence majeure, du contraste frappant que nous avons essayé de faire ressortir entre l'individu qui arrive dans les pays

chauds et celui qui est acclimaté, on peut se demander après combien de temps peut-on se dire dans ce dernier cas. A quel signe le reconnaîtra-t-on ? Cet aperçu ne manque certes pas d'importance, mais il ne faut pas l'exagérer ; ce n'est pas du jour au lendemain que l'économie s'est modifiée, elle passe par une foule d'intermédiaires qu'il faut savoir apprécier, mais qu'il serait impossible de spécifier dans un traité de ce genre.

On admet généralement qu'il faut deux ans pour être acclimaté dans les Colonies. Remarquons d'abord que ce temps approximatif a été fixé pour les Antilles et pour les Indes, où l'individu non acclimaté aspécialement à craindre la fièvre jaune, et c'est en quoi il diffère surtout d'un ancien habitant de la colonie. Au Sénégal, la fièvre jaune ne fait des apparitions que de loin en loin, et ce n'est pas contre elle qu'on a le plus à se prémunir lors de l'acclimatement; les conditions sont donc ici toutes différentes ; et d'un autre côté, cette époque est variable, et dépend pour beaucoup de la constitution de l'individu soumis à l'influence du climat. Il y a des personnes qui ne passent pas, en quelque sorte, par le temps de l'acclimatement, ou du moins qui n'en présentent point les maladies, elles arrivent pour ainsi dire acclimatées ; ce sont surtout les individus faibles de tempérament, les phthisiques.

Interrogeons les dispositions extérieures, les changements organiques; peut-être nous donneront-ils un moyen plus rationnel pour reconnaître le moment où l'on est complètement modifié.

Dans les premiers temps, cette chaleur des tropiques excite un excès de gaîté, quand toutefois le moral n'est pas atteint; la circulation est activée; les mouvements sont vifs, animés, on se sent vivre en un mot ; après un certain temps plus ou moins long, loin d'éprouver cette surabondance de forces, on tombe dans l'apathie, l'indolence; tout mouvement est pénible : c'est un indice de l'acclimatement qui commence. Les épistaxis ont disparu ; les céphalalgies existent encore, mais elles sont plus mobiles, se dissipent plus facilement; elles sont alors plutôt nerveuses que sanguines, si nous osons nous exprimer ainsi.

La peau se décolore, on parvient insensiblement à la blancheur particulière aux Créoles. On attribue ce changement à une altération du sang,

qui, sans aucun doute est modifié; mais il tient aussi à la langueur dans laquelle on tombe inévitablement, à l'abaissement de la température du corps. D'après Haller, dont l'opinion paraît confirmée par les expériences de Davy (1), elle descend de trois ou quatre degrés au-dessous de celui où elle était chez les arrivants (2).

On ne vit plus que dans les extrêmes. « Il faut du piment partout », dit Rochoux. De l'apathie on passe à l'excès d'activité; de l'indifférence, à l'emportement: c'est un flux et reflux continuels d'une passion concentrante à une passion expansive. C'est que le système nerveux est d'une mobilité excessive; plus l'appareil musculaire s'annihile, plus les nerfs ont de prédominance, plus ils ont de vitalité; d'où ces contrastes subits, d'où cette mobilité de caractère. Ne pourrait-on pas encore invoquer, pour expliquer cet effet, l'excès d'électricité répandue dans l'atmosphère? En effet, la chaleur, l'évaporation, les réactions chimiques, etc., étant généralement regardées comme les sources de l'électricité atmosphérique, et ces agents étant très-actifs dans les pays chauds, l'électricité doit s'y produire surabondamment. D'un autre côté, on sait l'action puissante que ce fluide, répandu dans l'atmosphère en plus ou moins grande quantité, exerce sur tous les êtres vivants, sur l'homme en particulier, surtout sur les personnes nerveuses, et peut-être plus encore sur certains malades parvenus à un terme avancé d'affections chroniques. N'est-ce pas les conditions dans lesquelles se présentent ceux qui habitent depuis long-temps le Sénégal?

On éprouve le besoin de se soutenir, de se reconforter; on se sent défaillir: c'est ce qui explique, en dehors de la nécessité de satisfaire une soif brûlante, la déplorable habitude des boissons alcooliques que l'on contracte si facilement dans ces contrées.

Le foie fait saillie dans l'hypochondre droit, et l'on peut, au moyen de la percussion, en circonscrire les limites; mais il est plus ou moins gros, quelquefois il est à peine changé de volume, d'autres fois il est considérablement tuméfié. C'est cette hypertrophie du foie, qui rend compte en

---

(1) Archives générales de méd., T. XIII, pag. 102.

(2) Eléments de physiologie, T. II, pag. 298.

partie de la proéminence de l'abdomen chez les individus depuis long-temps dans ces climats, et de l'amincissement de la taille que l'on subit en retournant en France, où cet organe reprend ses dimensions normales ou tend à y revenir, bien que d'ailleurs on acquière de l'embonpoint.

On a le travail beaucoup plus difficile; la mémoire est rétive, la conception laborieuse.

Ces caractères ne sont pas absolus sans doute; mais vouloir pénétrer au-delà du domaine des faits, ce serait tomber dans l'hypothèse, dans l'exagération. Celui donc qui se sentira affaibli, mobile de caractère, indifférent à tout; celui qui aura le foie hypertrophié, la peau décolorée; celui dont les facultés intellectuelles ne seront pas à beaucoup près aussi aptes au travail, celui-là pourra se croire acclimaté au Sénégal.

Mais y a-t-il un acclimatement réel, possible dans cette colonie, un temps où l'on est vraiment aussi inaccessible que l'indigène aux maladies des climats tropicaux ? Nous croyons qu'il est possible d'obtenir ce résultat; mais il est plus rare de l'atteindre, à notre avis, à Saint-Louis surtout, que dans les autres colonies. Ce pays, où le foie est continuellement en travail comme dans tous les pays chauds, engendre plus souvent l'hépatite, qui n'épargne ici presque personne, et il arrive un moment où la maladie a fait des progrès quelquefois si sourds, qu'on n'a pas l'idée d'une affection du foie, et que l'on succombe ainsi après un temps plus ou moins long d'une consomption hépatique méconnue. Nous pourrions citer la mort déplorable de M. Salva, naguère médecin en chef au Sénégal, qui s'éteignit après huit jours de maladie, sans avoir reconnu son affection; et l'autopsie nous dévoila dans le foie une énorme collection purulente, datant de plusieurs mois. Un séjour de plusieurs années au Sénégal n'est donc quelquefois qu'une hépatite chronique, indolente, à longue durée, mais aussi souvent avec des paroxysmes qui deviennent un état morbide, avec des accès de fièvre intermittente qui manquent rarement et qui congestionnent encore davantage et plus promptement cet organe. Les affections du foie sont à l'Européen au Sénégal, ce que sont aux habitants des colonies dans les pays froids les affections du poumon. Pour remédier à cet inconvénient presque inévitable, il est prudent, même sans

être atteint de maladie bien grave, d'aller passer de temps en temps, au moins tous les trois ans, quelques mois dans un climat meilleur, ou faire pendant le même temps des voyages sur mer, changer d'air enfin, avantage que le judicieux Lind a su si bien apprécier.

Heu! fuge crudeles terras et littus iniquum.

C'est donc le foie, mais aussi l'intestin, comme nous le verrons, que l'on doit surveiller avec l'attention la plus assidue. Aussi allons-nous nous occuper d'abord de l'alimentation, qui agit le plus immédiatement sur ces organes.

Dans les conseils que nous donnerons aux individus acclimatés, nous nous étendrons beaucoup moins que dans ceux que nous avons exposés pour ceux qui arrivent. Pour eux, tout est nouveau, tout est à faire. Les personnes, au contraire, qui sont dans le pays depuis un certain temps, ont pu faire sur elles-mêmes bien des observations ; elles auront déjà des données personnelles, expérimentales, qui serviront de base à leur conduite. L'homme un peu observateur est pour lui-même un médecin que toute la science ne peut mettre un savant à même de remplacer. Il sait que telle substance lui est contraire, que telle précaution négligée a déterminé chez lui des accidents, il s'en abstiendra ; il faut donc s'étudier soi-même. *Γνωθι σεαυτον*, disaient les anciens : précepte applicable aussi bien au physique qu'au moral.

L'alimentation, comme nous l'avons vu dans des citations précédentes, doit être plus excitante que dans le temps de l'acclimatement; mais nous devons tout d'abord prévenir que l'abus de l'excitation serait excessivement préjudiciable et dangereux.

Il faut, avant tout, suivre la nature physiologique qui ne fait rien par saccade ; ce n'est que par gradation, et sans jamais devancer la nature, que l'on doit arriver à prendre quelques substances stimulantes, qui réveillent les forces digestives endormies sans les jeter dans la surexcitation.

Les aliments qui contiennent beaucoup de sucs nutritifs sous un petit volume, qui conséquemment laissent peu de résidu, sont ceux que l'on doit préférer; il faut aussi considérer leur plus ou moins grande tendance à la putréfaction : ainsi, les corps trop gras sont indigestes et se putréfient

trop vite, pour en faire un usage habituel dans les pays chauds où les fermentations sont beaucoup accélérées.

Mais comme les fonctions digestives sont languissantes et que l'anorexie ne manquerait pas d'accompagner une nourriture trop uniforme, on peut user à peu près de toutes les ressources du pays : bœuf, veau, mouton, poulet, poisson, gibier, fruits, racines et autres parties alibiles des végétaux de toute espèce. Nous conseillons surtout l'usage fréquent des tomates dans les sauces, du jus de citron comme assaisonnement, soit avec le poisson, soit avec les autres aliments, soit même dans les préparations culinaires; les végétaux anti-scorbutiques qui aiguisent l'appétit ne sauraient être trop recommandés dans des proportions modérées. Il serait convenable d'avoir chaque matin à son déjeuner un plat de radis, tant que l'on pourra s'en procurer, et chaque soir une salade de laitue, de chicorée ou même de pourpier; d'ailleurs, le goût vous portera à les désirer. Un litre de lait dans lequel on a exprimé huit heures auparavant une moitié de citron, est un manger délicieux et avantageux à tout égard.

Pour ce qui est de l'ail et de l'oignon, nous citerons les propres paroles d'un estimable collègue, M. Delord, qui a consigné son opinion dans une très-bonne thèse sur la dysenterie du Sénégal, soutenue devant cette Faculté en 1845. « Chez les habitants des pays chauds, comme Prosper » Albin l'observe des Egyptiens, l'estomac est souvent faible, et la quantité » des boissons dont ils sont obligés d'user énerve cet organe, qui alors a » besoin d'excitants; l'ail est un des plus convenables. L'ail pousse aux » urines par sa propriété dépurative, dit Hippocrate. M. Raspail l'appelle » le camphre du pauvre. » Et un peu plus loin : « Dans la ville de Peluse, » située près de l'embouchure la plus orientale du Nil (terre analogue au » Sénégal), où la fièvre intermittente et l'hydropisie étaient endémiques, » les anciens Egyptiens révéraient le Dieu Χρομμυον (oignon). Cette véné- » ration était l'expression d'une juste reconnaissance envers la divinité pour » un de ses dons.... L'usage de l'oignon doit être salutaire dans les pays » marécageux, car il active la sécrétion de l'urine, la transpiration cutanée » et l'exhalation pulmonaire. Les oignons de l'Egypte, dont le sol a les » plus grands rapports avec celui de la Sénégambie, étaient vantés dans

« l'antiquité, et les Hébreux les regrettaient dans le désert en se nourris-
» sant de la manne céleste. »

Dans la Provence, pays méridional, on voit aussi l'emploi de l'ail sous différentes formes très-répandu, ainsi que celui de l'oignon.

Le piment est un condiment que nous croyons trop excitant au Sénégal, du moins en quantité un peu considérable, à cause de la fréquence des affections du foie et de l'intestin. Il n'en faut donc user qu'avec une excessive réserve.

Le matin on ne sortira jamais à jeun, surtout quand on doit aller visiter des malades dans un hôpital; il faut prendre un peu de café faible, le café fort irrite trop les nerfs, ou mieux du café mitigé par le mélange du lait dans la proportion d'un quart; du thé dans lequel on ajoute un vingtième de cognac, du chocolat, un morceau de sucre trempé dans une petite quantité de cognac, un peu de Madère, de vermouth, de vin blanc absinthé (1), ou même de vin de quinquina, si l'on est sujet à la fièvre intermittente, seront aussi d'un bon emploi; on peut associer à ces liquides avec avantage un petit gâteau, un morceau de pain plus ou moins fort, selon le besoin. L'absorption miasmatique sera beaucoup moins à craindre, et de plus cette précaution mettra à l'abri de ces tiraillements d'estomac si pénibles qui simulent une faim dévorante et qui se montrent quelquefois avant le déjeuner.

On a l'habitude de faire deux repas dans la colonie. Le premier, on peut le prendre à neuf ou à dix heures, comme c'est la coutume; pour le second, à six heures, c'est le moment le plus convenable : il ne serait pas aussi avantageux de manger ni plus tard ni plus tôt. En adoptant l'heure indiquée, on a le temps de terminer sa promenade, qui peut commencer à quatre heures ou à quatre heures et demie; on dîne en rentrant; l'on a complètement digéré avant de se mettre au lit. Alors aussi la chaleur est beaucoup moindre, on savoure les mets avec plus de plaisir; on a plus

---

(1) On prépare le vin d'absinthe en faisant macérer 32 grammes de feuilles sèches d'absinthe dans 32 grammes d'alcool, auquel on ajoute après 24 heures 1 litre d'un vin blanc généreux.

d'appétit. Il faut avoir un soin particulier de sa bouche : aussitôt qu'on a fini de manger, on doit se nettoyer les dents avec un cure-dent, puis se gargariser. Les Noirs manquent rarement de se laver la bouche après leur *couzcouz*. Si l'on vient à laisser entre les dents quelques substances, elles sont très-promptement putréfiées; il s'en dégage des gaz délétères que l'on absorbe; on a la bouche mauvaise. Dans une seule nuit, sous l'influence d'un petit morceau de viande resté égaré entre les dents, souvent les gencives se boursoufflent, des aphthes se déclarent.

En se levant de table, il serait très-imprudent d'entreprendre immédiatement une marche précipitée, un peu longue, surtout de galoper sur un cheval. J'ai vu un sous-officier de spahis, M. Pilhes, qui a été atteint presque subitement d'une hépatite dont il est mort plusieurs mois après, en faisant, à la suite d'un repas un peu copieux, une course à cheval.

Pour les boissons, nous avons déjà dit que l'on pouvait se permettre quelques liquides alcooliques le matin; dans les repas, on peut boire un peu de vin pur, mais généreux, peu alcoolique; le vin de Bordeaux est préférable à tout autre, surtout aux vins du Midi. Une faible quantité d'une liqueur spiritueuse n'est pas sans avantage après un repas un peu abondant; un peu de café médiocrement fort après le déjeuner facilite aussi la digestion. Le soir, il ne serait pas aussi convenable; bien des personnes nerveuses auraient à s'en repentir pendant la nuit qu'elles passeraient agitées et peut-être sans sommeil.

Pendant la journée, si la soif tourmente, les boissons que nous avons conseillées avant l'acclimatement ne seraient plus aussi bien appropriées; il est indiqué d'augmenter un peu la quantité de liquide alcoolique qu'on ajoute à l'eau. Le mélange d'un tiers de vin rouge avec deux tiers d'eau est une boisson peu coûteuse et très-salutaire; quelques personnes même se trouveront bien, celles qui sont très-affaiblies, de prendre de loin en loin une petite quantité de Bordeaux pur, de Madère, de vermouth ou de vin absinthé (nous avons déjà condamné l'usage de la liqueur dite absinthe suisse); mais il ne faut pas tomber dans l'excès. On a bien dit que les grands buveurs de vin étaient doués d'une immunité remarquable au Sénégal : il est d'observation, en effet, qu'à l'époque où règnent les fièvres

intermittentes, généralement ils sont moins souvent atteints que les autres; mais aussi, peut-être, seraient-ils plus exposés aux maladies du foie, à la dysenterie, aux coliques sèches. Nous croyons l'avoir remarqué, principalement si l'on substitue au vin l'usage des mauvaises eaux-de-vie du pays ou de l'absinthe suisse.

Ainsi, on le voit, par l'alimentation on cherche au commencement à ne pas surexciter le sang fibrineux de l'arrivant; après l'acclimatement, surtout lorsqu'il est bien prononcé, on fait tous ses efforts pour maintenir l'organisme à un certain degré d'excitation qu'il tend à perdre et qu'il ne faut pas non plus dépasser. D'un côté comme de l'autre, les extrêmes sont dangereux; la difficulté, difficulté réelle, c'est de se tenir dans un milieu variable pour chacun et qu'il est presque impossible de caractériser.

Il faut choisir pour chambre à coucher un appartement vaste, bien ouvert, afin de pouvoir y renouveler l'air pendant la journée, mais il est toujours sage de se tenir renfermé pendant la nuit; il est très-imprudent de garder alors ses fenêtres ouvertes, et même le soir quelque temps après le coucher du soleil. Le lit lui-même doit être plutôt un peu dur que trop mou: un traversin en balle d'avoine serait préférable à un oreiller en plume; il doit être garni d'une moustiquaire et placé à quelque distance des murailles de l'appartement, afin de se prémunir contre les cancrelas (1) et surtout contre les mille-pattes, qui quelquefois s'introduisent dans les draps de lit et mordent sans qu'on s'en aperçoive tout d'abord; ce n'est que plus tard que la douleur, le gonflement, la fièvre même, avertissent de cet accident, qui n'a d'ailleurs, du moins une morsure unique, rien de grave pour l'existence.

Quand on voudra prendre le divertissement de la chasse ou même de la promenade à la Grand'-Terre, on doit faire en sorte de ne jamais coucher, soit sur le lieu de chasse, soit surtout dans une embarcation; il faut partir de bon matin avant le lever du soleil, après avoir pris quelques aliments et une petite quantité de vin, de café, d'un liquide alcoolique, principalement un peu de vin quinquina, et revenir le soir. Nous avons vu à

---

(1) Kakkerlac, kakerlaque (*blatta americana*).

Gorée plusieurs *signares* (1) qui, dans l'intention de se divertir, étaient allées à la Grand'-Terre et y passèrent la nuit; toutes, au nombre de douze, furent atteintes de fièvres plus ou moins graves, à l'exception d'une seule qui échappa à la maladie, mais fut elle-même indisposée.

Dans le même cas, on sera vêtu d'effets légers et de couleur blanche; on aura un chapeau de paille double, dont le fond sera garni d'une étoffe assez forte ou d'une feuille de carton ou de papier. Une fois sur le terrain de chasse, on pourra en remplir la cuve d'herbes fraîches, ou y placer son mouchoir imbibé d'eau pour se préserver des insolations; il devra être fixé par une jugulaire, de peur que le vent ou quelque autre cause venant à le faire tomber, on ne reste même un instant la tête nue, exposé à l'ardeur des rayons solaires. Pour se prémunir contre les piqûres des serpents et même d'un grand nombre de plantes hérissées d'aiguillons, on devra porter des guêtres en cuir qui remontent jusqu'au-delà du genou; on se pourvoira d'une lancette ou d'un bistouri, ainsi que d'un petit flacon d'ammoniaque liquide, avec laquelle on cautériserait immédiatement la piqûre du serpent, après avoir établi au-dessus une ligature assez forte avec un mouchoir ou une corde quelconque, si la partie s'y prêtait; on appliquerait ensuite aussitôt que possible un fer rouge sur la blessure, ayant préalablement agrandi l'ouverture de la plaie avec le bistouri ou la lancette, et l'on donnerait à l'intérieur une douzaine de gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau à prendre en une fois; on continuerait ensuite à dose un peu plus faible, quatre ou cinq gouttes par exemple, toutes les demi-heures, s'il y avait des accidents; mais comme heureusement ce malheur est excessivement rare au Sénégal et que nous n'en avons jamais été témoin, nous n'entrerons dans aucun détail plus ample à cet égard. Dans ces divertissements, la fièvre saisissant quelquefois subitement, il est bon d'avoir aussi une petite quantité de sulfate de quinine, que l'on administrerait aussitôt l'accès fini, d'après le mode que nous indiquerons plus tard, ce qui pourrait prévenir parfois une fièvre pernicieuse. L'ammoniaque liquide pourrait encore rendre service en pa-

(1) Dames du pays.

reille occurrence, soit à l'intérieur comme sudorifique, soit à l'extérieur comme rubéfiant, une fois étendue d'eau, et pure comme agent de vésication. Quand on sera en sueur, on ne devra pas se gorger d'un liquide aqueux, boire plutôt un peu de vin ou d'un mélange assez fort de cognac et d'eau, surtout ne jamais se baigner dans le fleuve ou dans la mer, malgré tout le désir qu'on en peut avoir. Le malheur arrivé à un camarade, chirurgien de la marine, nommé Ouitre, qui fut victime de cette imprudence, nous a suggéré ce précepte, dont l'importance est sans doute appréciée de tout le monde.

Si l'on est obligé de remonter le fleuve et d'y séjourner quelque temps, on doit redoubler de prudence, si l'on allait surtout jusqu'à Baquel; c'est alors particulièrement qu'il faut s'entourer de toutes les précautions que nous avons indiquées, et qui seraient applicables en pareilles circonstances. Il serait bon de se munir de quelques bouteilles d'un vin généreux, de vin de quinquina ou de vin de Seguin, dont on s'administrerait une petite quantité le matin, dans la journée et le soir. De retour à Saint-Louis, on devra continuer cette pratique et se tonifier en général, sans excès, quelque temps encore après l'arrivée, la fièvre et les autres maladies que l'on peut avoir contractées dans ce voyage, ne se déclarant quelquefois que quinze jours ou même vingt jours après, lorsque l'on se croit tout-à-fait hors de danger.

Il faut ajouter que la fièvre de Baquel, ainsi qu'on l'appelle, et c'est de la fièvre qu'il s'agit principalement, comme l'affection la plus commune, est bien plus dangereuse, qu'elle a des symptômes bien plus inquiétants que celle de Saint-Louis : c'est ce qui permet de distinguer le fait d'une intoxication antérieure, là où l'on pourrait tout attribuer sans cette circonstance à une intoxication actuelle.

Si l'occasion favorable se présente, ou s'il vous est facultatif de faire de temps en temps de petites excursions en pleine mer, profitez de ces heureuses circonstances; un changement d'air, même de quelques jours, ne peut produire que beaucoup de bien.

N'approchez pas des marais, spécialement quand ils commencent à se dessécher; n'allez pas non plus dans les lieux où l'on remue la terre, soit

pour la culture, soit pour des constructions, ni dans les endroits où l'on fait des abattis de bois; surtout ne vous en occupez pas vous-mêmes, ce qui serait excessivement dangereux. Faites plutôt exécuter ces travaux par les indigènes, qui sont beaucoup plus réfractaires aux maladies de leur pays.

C'est après un long séjour surtout, qu'il faut surveiller avec soin les moindres indispositions du bas-ventre. Un moyen populaire et très-efficace quand on commence à éprouver des coliques, des douleurs vagues dans l'abdomen, sans autre dérangement dans la santé, c'est une ceinture mauresque en coton ou en bourre de soie, de trois ou quatre mètres de longueur, dont on s'entoure plusieurs fois le ventre. Elle sert à maintenir le pantalon plus convenablement que les bretelles, et préserve l'abdomen des refroidissements trop subits; peut-être aussi soutient-elle un peu le foie. C'est dans ce moment qu'il est important d'y avoir recours, si déjà on ne l'avait adoptée. Une ceinture de flanelle sur la peau seraitpeut-être encore d'un effet plus certain; mais nous conseillerons toujours, pour l'usage de ces moyens qui deviennent habitude, de n'en user que progressivement, que par urgence, et non avec la banalité qu'on a mise dans leur emploi, afin que dans le cas de maladie ce soit un mode de traitement vraiment modificateur, tandis que, si on portait cette ceinture auparavant, elle n'aurait plus sur le malade aucune action puissante.

Le gilet de flanelle rentre dans la même catégorie; on ne le prendra que lorsque le besoin s'en fera sentir; quand par un long séjour, ou par la maladie, on sera arrivé à une atonie, à une susceptibilité qui fait craindre les moindres changements de température; quand on sera souvent exposé à des courants d'air frais; lorsque surtout l'on sera attteint d'une affection chronique qui a de la tendance à se prolonger indéfiniment.

Etat pathologique ou maladies du Sénégal.

Nous avons longuement insisté sur les moyens hygiéniques : c'est que nous sommes persuadé que l'hygiène est autant au-dessus de la médecine proprement dite, que de bons réglements qui préviennent les délits sont

au-dessus des meilleures mesures disciplinaires. N'est-il pas bien préférable, en effet, d'empêcher le développement d'une maladie que d'avoir à la combattre?

Cependant, comme quelquefois, en dépit de toutes les précautions, mais le plus souvent, il faut l'avouer, par leur oubli, on parvient à l'état pathologique, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler les moyens de ramener à leur type normal les fonctions vitales un instant troublées. Nous serons court dans l'exposition des maladies propres au Sénégal. Nous nous contenterons d'exposer les caractères les plus saillants, les symptômes pathognomoniques, autant que possible, de ces affections, afin qu'on les reconnaisse, sans établir toutefois un diagnostic différentiel avec les maladies européennes qui se rencontrent rarement. Nous nous étendrons surtout sur les diverses méthodes de traitement que nous avons vu le mieux réussir, sur les différentes ressources qu'offre le pays pour le malade, sur les substances médicamenteuses les plus usitées selon les manifestations morbides, sur leur mode d'administration, et sur la période de la maladie où elles sont le plus convenables. Ici nous ne craindrons point les détails; on est trop porté le plus ordinairement à se contenter de termes généraux et vagues, surtout dans les indications thérapeutiques, sans prendre garde aux conséquences fâcheuses qui peuvent résulter d'un langage trop général pour être l'expression de la nature vivante en souffrance, toujours si variée, toujours si changeante.

Nous n'entrerons dans aucune discussion théorique; nous chercherons avant tout les moyens de ramener l'économie à son mode physiologique, sans nous inquiéter de leur action spécifique, pourvu que l'expérience nous ait appris qu'ils amènent une guérison complète et qu'ils ne nuisent pas ultérieurement. Pour nous, le véritable médecin est celui qui guérit: *Medicus est qui sanat.*

Nous traiterons successivement de la fièvre intermittente, de ses complications, de la dysenterie, de l'hépatite et des coliques sèches, quatre maladies qui souvent se succèdent, se compliquent et semblent déterminées souvent les unes par les autres. Cependant l'hépatite aiguë, franche et primitive, semble jouir quelquefois d'un certain antagonisme à l'égard de

la fièvre intermittente : ainsi, tel individu atteint de l'hépatite presque dès son arrivée, n'aura jamais la fièvre, tandis que tel autre aura des accès de fièvre en grand nombre, sans que le foie manifeste aucun symptôme inflammatoire aigu ; mais ces cas sont rares, surtout après plusieurs accès de fièvre, quand on reste encore long-temps dans le pays ; le plus ordinairement l'hépatite apparaît. Mais alors souvent sous sa forme ultime ; l'abcès du foie semble s'être formé sans aucun symptôme précurseur que l'hypertrophie de l'organe. La dysenterie aiguë, quelquefois primitive, succède fréquemment à des fièvres réitérées ; elle est souvent suivie de l'hépatite suppurée, ce qui rend même certaines médications efficaces contre la dysenterie, dangereuses, si elles sont poussées trop loin, pour les conséquences fâcheuses qu'elles attirent sur le foie.

Enfin, les coliques sèches se montrent rarement sans avoir été précédées de quelques-unes des affections précédentes : ce seront donc elles qui nous occuperont ensuite.

Fièvre intermittente. — Nous commençons par la fièvre intermittente : c'est la maladie la plus commune, et c'est elle qui le plus ordinairement ouvre la scène.

On reconnaît la fièvre intermittente à la succession de trois symptômes : froid, chaleur et sueur, qui se suivent ordinairement, dans cet ordre, et dont l'ensemble constitue un paroxysme ou accès de fièvre. Le temps pendant lequel se manifeste chacun de ces changements s'appelle un stade. Ce qui caractérise l'intermittence, c'est que chaque accès est séparé du suivant par un intervalle plus ou moins long, pendant lequel il n'y a pas de mouvement fébrile bien prononcé. Distinguons chacun de ces trois stades :

1° Pendant le stade de froid (période de concentration), le malade éprouve un froid plus ou moins grand, qui est le plus souvent perçu par le tact ; les dents claquent quelquefois avec force ; la respiration est précipitée le plus ordinairement ; le pouls se concentre et s'accélère ; une céphalalgie frontale apparaît.

2° Ce qui caractérise le stade de chaleur (période d'expansion), c'est que le froid fait bientôt place à une chaleur sèche ; la peau est brûlante ;

la céphalalgie devient plus violente, la respiration se ralentit; le pouls se développe, mais il est toujours accéléré. Quelquefois le stade de froid a manqué, c'est le stade de chaleur qui débute alors.

3° Dans le stade de sueur (période de détente ou de crise), la peau se couvre d'une moiteur qui se montre d'abord au front et ensuite s'étend à tout le corps, bientôt cette moiteur est suivie de sueurs plus ou moins abondantes.

Nous entrons immédiatement dans le traitement, que nous diviserons en deux parties : traitement pendant l'accès, et traitement après l'accès.

Traitement pendant l'accès. — 1° *Stade de froid.* — Si le froid est peu prononcé et ne dure pas au-delà d'une heure, il n'y a rien ou presque rien à faire : coucher le malade et lui administrer une infusion chaude de thé, de sureau, de camomille, de mélisse, de l'eau gommée, et attendre. On doit toujours s'informer du malade, si depuis quelque temps il n'est pas allé à la selle, et s'il y a constipation, recourir à l'emploi des lavements laxatifs. Une évacuation abondante par le bas soulage alors beaucoup. Le froid est-il plus violent : placer aux extrémités inférieures et supérieures même quelquefois, des corps chargés de calorique, tels que des boules, des bouteilles, des moines pleins d'eau chaude, des tuiles, des galets mis au feu et enveloppés de linge; augmenter le nombre des couvertures; faire prendre des boissons chaudes et légèrement aromatiques : infusions de camomille, de thé vert, de sauge, de mélisse, de feuilles d'oranger, de tilleul, etc.

Enfin, si la période de concentration présente quelque gravité et revêt la forme de la fièvre algide, on devra envelopper le malade d'une couverture de laine chauffée au soleil ou devant le feu; pratiquer des frictions, en prenant garde de trop découvrir le malade, sur la région précordiale, sur les extrémités inférieures et sur les supérieures avec du vinaigre chaud, de l'eau-de-vie camphrée, de la flanelle simple ou imprégnée de vapeurs aromatiques produites par l'encens, une brosse, de la teinture de cantharides, de l'ammoniaque étendue d'eau ou d'huile d'olive en parties égales; appliquer des sinapismes sur les jambes et sur les bras; avoir recours à la vésication dans ces mêmes régions avec l'eau bouillante, le marteau de

Mayor, l'ammoniaque liquide pure, ou même avec les cantharides, si l'on a mis déjà des sinapismes; on administrera en même temps une potion éthérée :

℞ Ether	2 grammes.
Eau de fleurs d'oranger	10
Infusion de tilleul	125
Sirop de sucre	15

ou une potion avec alcool de menthe :

℞ Alcool de menthe	4 grammes.
Infusion de sureau	125
Sirop de sucre	15

ou bien encore une potion ainsi composée :

℞ Acétate d'ammoniaque	4 ou 5 grammes.
Infusion de sureau	150
Sirop de suucre	15

Ces trois potions se donnent par cuillerées tous les quarts d'heure.

On fera respirer au malade du vinaigre ordinaire, du vinaigre des Quatre-Voleurs, de l'eau de Cologne, de l'éther sulfurique, ou de l'ammoniaque en cas de perte de connaissance; enfin, si la période algide se prolonge beaucoup, on pourra administrer la dose d'un ou de plusienrs grammes de sulfate de quinine en une ou deux prises; mais il ne faut pas fonder beaucoup d'espoir sur ce moyen quand les autres auront échoué.

2° *Stade de chaleur.* — C'est dans ce moment que la saignée paraît quelquefois indiquée; mais il ne faut pas se méprendre, car l'indication n'est pas la même que dans les zônes tempérées. Ainsi dit Lind : « La » lancette maniée par les personnes qui n'ont point lu d'autres ouvrages » que ceux de Sydenham ou des auteurs qui n'ont traité que des fièvres » inflammatoires, y a produit tant d'accidents, que les praticiens peu au » fait de ces climats se trouveront beaucoup mieux de l'abandonner entiè» rement. » Cependant, un peu plus loin, il ajoute : « La perte d'une petite » quantité de sang, au commencement de la fièvre, n'y fait souvent ni bien » ni mal. Il y a même des maladies qui affligent les Européens dans cette » partie du monde, surtout pendant la saison sèche, où il est nécessaire » de faire répéter la saignée; mais pendant la saison pluvieuse ou malsaine, » rarement on est contraint de leur ouvrir la veine. »

La question de la saignée dans le cas de fièvre, au Sénégal, est une question très-importante ; nous croyons donc devoir y revenir encore ici, et poser en principe que l'on ne doit pas saigner, même pour un accès violent, pendant l'hivernage ; un sujet depuis long-temps acclimaté, et surtout celui qui a tous les organes frappés d'atonie : le sang serait difficilement réparé, et des symptômes ataxiques ne tarderaient pas à se montrer. Nous appuyons beaucoup sur se point, car nous avons vu dans les derniers temps de notre séjour à Saint-Louis, des suites tellement désastreuses de l'application de la saignée dans la fièvre, que nous pourrions citer plusieurs exemples qui confirmeraient ce précepte. On pourrait se relâcher de la rigueur de ces principes dans la saison sèche, chez un sujet qui arrive, qui n'a pas encore beaucoup souffert du climat, et surtout s'il doit quitter le pays prochainement, comme la plupart des capitaines de navires du commerce ; dans une fièvre très-intense, avec congestion vers la tête ; s'il y avait un délire furieux ; mais il faut encore généralement être très-réservé pour la quantité de sang à soustraire.

Les sangsues seront bien plus souvent appliquées ; elles sont d'une grande efficacité : ainsi, de vingt à cent de ces annelides placés derrière les oreilles, sur les apophyses mastoïdes, sur le trajet des veines jugulaires ou sur les tempes, dégagent la tête d'une manière très-puissante. Le nombre des sangsues doit être un peu augmenté, parce qu'au Sénégal elles n'ont pas le volume de celles de France.

Si l'on manquait de ces annelides, des ventouses scarifiées sur les mêmes régions ou sur le cou auraient à peu près le même effet. La perte de sang, ainsi localisée, est moins rapide, moins considérable et aussi efficace que la saignée, et la réparation s'en fait plus vite. Chez les femmes, si l'on craignait de laisser des cicatrices sur des parties visibles et si le danger n'était pas imminent, on devrait choisir de préférence les malléoles pour lieu d'application ; on faciliterait l'écoulement sanguin par des cataplasmes chauds apposés sur les piqûres.

On enlèvera les couvertures, ne laissant que celles nécessaires pour prévenir les effets fâcheux d'un refroidissement subit ; on donnera, s'il n'y a pas de diarrhée, des boissons fraîches et acidules ; les limonades au

jus de citron, avec l'acide tartrique, avec la crême de tartre soluble (tartarisée), l'orangeade, la bière coupée, l'eau vineuse, l'eau sucrée avec un peu de glace, sont d'une grande utilité, dans cette période, pour calmer la soif dévorante qui tourmente les malades; mais on ne doit pas boire beaucoup à la fois, ni en trop grande quantité.

Pour diminuer la céphalalgie, outre les sangsues, on appliquera sur la tète et sur le front des compresses d'eau froide, soit simple, soit vinaigrée, ou mieux éthérée, une vessie renfermant de la glace pilée ou de l'eau refroidie artificiellement; on aura soin de les renouveler aussitôt qu'elles s'échaufferont, sinon ces applications feraient plus de mal que de bien, par le reflux qui suivrait la concentration produite par le froid, si l'on employait surtout la glace.

S'il y avait des vomissements, les eaux acidules simples ou gazeuses, des potions à l'éther ou à l'alcool de menthe, suffiront ordinairement pour les arrêter; l'eau simple un peu fraîche réussit souvent mieux encore que les moyens précédents, mais principalement de petits morceaux de glace avalés de temps en temps; enfin, s'ils étaient très-opiniâtres et s'ils n'avaient pas cédé à tous ces agents, on aura la ressource d'un sinapisme ou même d'un vésicatoire sur l'épigastre.

Dans le cas où des symptômes graves ataxiques ou adynamiques apparaîtraient, on appliquera des révulsifs aux extrémités, comme dans la période algide; les sinapismes surtout et les vésicatoires. Les sinapismes aux membres inférieurs sont préférables aux pédiluves, qui, obligeant le malade à une position plus gênante et à des mouvements, l'exposent à des syncopes, à des refroidissements que l'on évite par l'emploi des épithèmes rubéfiants. — S'il y avait de la diarrhée, on administrerait de la tisane de riz, d'orge, de gomme ou de l'eau panée, à laquelle on ajouterait même parfois quelques gouttes de laudanum; d'ailleurs, cette complication ne changerait rien au traitement: le sulfate de quinine serait également administré après l'accès.

Enfin, si malgré l'énergie du traitement, après être revenu, s'il est nécessaire, à de nouvelles applications de sangsues, la période de chaleur n'a pas de tendance à se terminer, il ne faut pas craindre de donner le

sulfate de quinine; on peut surtout le faire prendre en lavement, en frictions, par la méthode endermique, si l'on a produit la vésication : par la bouche, il serait le plus souvent vomi. Cependant, comme c'est le moyen le plus sûr pour son absorption, on pourrait l'essayer en y ajoutant une préparation opiacée. Nous parlerons dans un instant de tous ces modes d'administration.

Pendant l'hivernage, vers le mois d'août, de septembre ou d'octobre, il règne à Saint-Louis une fièvre intermittente compliquée d'une éruption exanthématique. Pendant quelque temps, M. Salva n'y vit qu'une fièvre éruptive et institua son traitement en conséquence; mais ses insuccès et la présence des intermittences, qui sont cependant un peu moins tranchées que dans la fièvre intermittente simple, lui ouvrirent les yeux. A cette époque, en 1848, nous avions à diriger un service médical assez important. Nous avons donné le sulfate de quinine à tous ceux qui offrirent ces symptômes, et tous se sont sauvés; mais alors il y a quelques précautions plus minutieuses à garder, surtout ne pas s'exposer au froid, car la répercussion de l'exanthème a parfois occasionné des accidents, soit du côté de la poitrine, soit du côté de l'abdomen. Un léger vomitif, ainsi l'ipécacuanha en poudre à la dose de 1 gramme, qu'on divise en trois paquets pour les prendre à un quart d'heure d'intervalle, et qu'on fait suivre, pour en faciliter l'effet, de quelques verres d'eau tiède; ou bien un purgatif au sulfate de soude, au sulfate de magnésie, ou un autre peu actif, sont souvent d'un bon emploi dans l'intermittence. On n'a pas besoin, dans cette circonstance, d'avoir recours à des doses très-fortes de sulfate de quinine : 60 centigrammes en trois fois pour le premier jour, 40 pour le second et 20 pour le troisième, seront généralement suffisants, le caractère intermittent n'étant pas aussi prononcé. Dans les cas graves, il serait prudent néanmoins d'être plus hardi et d'en élever la quantité.

3° *Stade de sueur.* — Quand la sueur est franche, de bonne nature, bien que très-abondante, il est rare de voir apparaître des accidents sérieux : c'est la solution, la crise de tous les désordres qui ont bouleversé l'économie. Quand la céphalalgie a diminué, que le pouls est moins fréquent, il n'y a pas de médication spéciale : le malade n'a qu'à rester au

lit pour prévenir les refroidissements, changer de linge, et de plus on renouvellera l'air autour de lui ; tout se borne à ces soins prophylactiques.

Mais si le malade restait plongé dans la prostration, et s'il offrait une sueur froide, une sueur de déliquium, que le pouls fût concentré, le cas serait très-inquiétant ; on aurait recours aux divers excitants cités : rubéfiants, vésicants, chaleur ; à l'intérieur, on emploierait les diverses potions stimulantes que nous avons signalées ; enfin, on donnerait le sulfate de quinine à des doses un peu fortes, 1 gramme en une fois, et l'on continuerait chaque demi-heure à en faire prendre 20 centigrammes jusqu'à la quantité de 2 grammes au moins. C'est un traitement désespéré qui réussit quelquefois.

Traitement après l'accès. — On fera la diète le premier jour au moins, puis on commencera à prendre quelques bouillons, puis quelques aliments légers que tout le monde connaît. La qualité de l'alimentation, c'est-à-dire telle ou telle substance alimentaire, n'ayant pas une importance majeure dans cette maladie, nous nous contenterons de prévenir de se méfier de ces appétits voraces qui succèdent quelquefois à des accès de fièvre.

S'il y avait constipation et qu'on ne l'eût pas domptée, on fera bien d'aviser aux moyens de la faire disparaître. Si la langue était chargée, saburrale, la bouche mauvaise et pâteuse, on pourrait quelquefois, s'il n'existe aucune inflammation gastrique manifeste, administrer un vomitif ; on préfèrera l'ipécacuanha, à la dose de 1 gramme 20 centigrammes, à l'emploi de l'émétique ; mais il vaut mieux encore, selon nous, recourir aux purgatifs. Il ne faut pas oublier surtout que cet état maladif cède souvent à quelques jours de diète. Dans la grande majorité des cas, il n'y aura donc ni vomitif ni purgatif à administrer.

Enfin, nous arrivons à la médication efficace, à celle qui attaque le mal dans son principe. Nous ne parlerons un peu longuement que du sulfate de quinine, qui est la préparation de quinquina la plus et presque la seule employée au Sénégal. Nous ne dirons qu'un mot de l'acide arsénieux, qu'on a cherché en divers endroits à lui substituer dans ces derniers temps. Nous ne nous arrêterons pas non plus aux divers modes d'adminis-

tration de l'anti-périodique, modes connus sous les noms de méthode de Torti ou méthode romaine, qui consiste à donner le fébrifuge immédiatement avant le moment où la fièvre doit éclater, et de méthode anglaise ou méthode de Sydenham, qui au contraire conseille le médicament à l'époque la plus éloignée possible d'un nouveau paroxysme, par conséquent aussitôt la fin de l'accès. Sans discuter les avantages et les inconvénients de ces deux médications différentes, nous dirons seulement qu'une méthode qui ne cherche pas à empêcher un accès de se manifester, et c'est où l'on arrive par la méthode de Torti, doit être sévèrement proscrite au Sénégal, où bien souvent, en ne prévenant pas un paroxysme, on s'expose à voir périr le malade.

Quand l'accès est tout-à-fait terminé, que le malade est revenu pour ainsi dire au type normal, on peut dès-lors commencer à administrer le sulfate de quinine, surtout si l'on veut prévenir un accès; et c'est ce dont on doit le plus s'inquiéter, dans la crainte qu'un nouveau paroxysme ne devienne accès pernicieux. Il est très-important de finir le fébrifuge six heures avant l'instant présumé où le paroxysme devrait revenir. Il est tout-à-fait inutile de prescrire le sulfate de quinine à des heures fixes, par exemple, comme je l'ai vu pratiquer, six heures justes avant l'accès : c'est un surcroît de précaution qui approche de la prétention à une méthode précise à soi, et qui a quelques inconvénients ; il est plus prudent d'administrer l'anti-périodique le plus tôt possible, si la fièvre voulait recommencer à une heure moins avancée que la veille, comme on le voit souvent : le malade serait sauvegardé après l'absorption de son médicament préservateur.

Le meilleur mode d'administration dans les cas ordinaires, c'est de faire prendre le premier jour une dose de 80 centigrammes en quatre doses de 20 centigrammes chaque, toutes les demi-heures ou toutes les heures, dans du pain azyme que l'on trempe dans l'eau et dont on enveloppe le médicament. On le place ainsi préparé dans une cuiller pleine d'un liquide, et on le fait avaler d'un trait. On peut également se servir de confiture, de compotes diverses, de miel ou même de papier en soie, si l'on n'a pas d'autres substances à sa disposition.

L'amertume du sulfate de quinine rend précieuses ces précautions, qui empêchent quelquefois le vomissement, dans les cas même où il est imminent. On peut aussi faire des pilules de sulfate de quinine de 20 centigrammes chacune, comme on a fait des paquets de la même quantité pour la première manière; mais comme cette substance se tasse difficilement, on ajoutera un peu de gomme adragante, et mieux encore, outre cette substance, une petite quantité d'extrait de réglisse. Ce fébrifuge, très-amer et répugnant, est pris ainsi avec la plus grande facilité. Quelques médecins, il est vrai, au Sénégal même, préfèrent une solution de quinine dans de l'eau acidulée avec l'acide sulfurique dans la proportion de six à dix gouttes pour un litre d'eau : la solution peut être plus ou moins concentrée. Pour nous, nous croyons que les premiers modes étant plus commodes, moins désagréables et jouissant d'ailleurs d'une efficacité aussi grande, doivent l'emporter.

Le deuxième jour, on n'emploie que trois paquets de 20 centigrammes chacun, de la même manière, et en commençant à peu près aux mêmes heures que la veille.

Le troisième jour, ce n'est plus que deux paquets; le quatrième, un seul; le cinquième et le sixième jour, on se repose; enfin, le septième jour au matin ou le sixième vers le soir, on prend encore un ou deux paquets. C'est qu'en effet la fièvre récidive souvent ce jour-là : c'est une remarque qui n'a échappé à aucun observateur. Le quatorzième jour, on administre encore un paquet ou deux, si la fièvre a résisté long-temps : pour les troupes, le malade étant ordinairement sorti de l'hôpital à cette époque, il conviendrait de lui délivrer cette quinine à sa sortie.

Il est préférable de donner la quinine à doses fractionnées, comme nous l'indiquons, que de passer la même quantité en une fois, car souvent alors on la vomit, et d'ailleurs l'absorption en est beaucoup moins complète; cependant quand les accès sont très-violents et qu'ils se succèdent rapidement, quand la fièvre est subintrante, on administre des doses plus fortes à la fois : ainsi, 1 gramme par exemple, 2 gram. coup sur coup, dans les fièvres contractées à Galam surtout, et l'on continue quelquefois jusqu'à 4 gram. dans la journée, en fractionnant plus ou moins les doses.

S'il y a des vomissements opiniâtres ou de la diarrhée, on devra ajouter au sulfate de quinine quelques préparations opiacées : ainsi, 3 ou 4 gouttes de laudanum de Sydenham versées dans la cuiller où l'on met le fébrifuge enveloppé de pain azyme ; également pour les pilules, ou bien encore additionner chacune d'elles d'un demi-centigramme d'extrait gommeux d'opium.

Dans le même cas, et quand il y a une gastrite intense, un délire furieux, trismus, quand enfin on ne pourra pas, sans de grands inconvénients, faire prendre l'anti-périodique par le haut, on a la ressource des lavements ou des frictions quininées, ou bien encore de l'absorption par la méthode endermique.

Avant d'administrer le lavement au sulfate de quinine, on le fera précéder d'un lavement purgatif, qui, évacuant l'intestin, le met dans de meilleures conditions pour retenir et absorber le liquide quininé. Celui-ci sera composé d'une quantité du fébrifuge plus forte de 40 centigrammes environ, que celle que l'on eût prescrite par la bouche ; quelques médecins ont dit qu'il fallait alors doubler la dose, mais avec les précautions indiquées l'absorption s'en fait presque toute entière. On dissoudra la quinine dans une petite quantité d'un véhicule mucilagineux : 250 à 300 grammes d'une décoction de graine de lin ou de guimauve, à laquelle on ajoutera 4 ou 5 gouttes de laudanum de Sydenham et 2 ou 3 gouttes d'acide sulfurique, pour changer le sulfate de quinine peu soluble en bi-sulfate de la même base très-soluble. Ce lavement doit être gardé au moins un quart d'heure ; s'il était rendu plus tôt, il serait quelquefois indiqué d'y revenir à une dose un peu moindre. Il ne faut d'ailleurs y avoir recours que lorsque l'on ne peut faire autrement, ce mode d'administration étant souvent défectueux et sujet à offrir beaucoup de variations dans les résultats.

Un autre moyen qu'on peut aussi employer, mais qui est encore plus infidèle, ce sont les frictions sur les parties abondamment pourvues de vaisseaux lymphatiques : les aisselles, les aines, les cuisses, avec une solution un peu concentrée de sulfate de quinine avec addition de quelques gouttes d'acide sulfurique, ou bien des onctions avec une pommade ou un cérat quininés dans ces mêmes régions.

Enfin, reste encore pour les circonstances difficiles, la méthode endermique, dont il ne faut pas toutefois s'exagérer l'importance, et qu'on peut cependant aussi mettre à contribution, concurremment avec les autres ressources. On saupoudrera les vésicatoires, s'il en existe, avec le sel fébrifuge; ou bien, après avoir produit la vésication par un agent très-prompt dans son action, on agira semblablement.

L'acide arsénieux dont M. Boudin a fait le plus pompeux éloge, ne doit cependant, comme anti-périodique, prendre rang que bien loin après le sulfate de quinine. Il peut être utile après une longue série de fièvres intermittentes pour lesquelles on a absorbé une grande quantité de sel quinique, lorsque l'on est accoutumé à ce médicament et qu'il n'a plus une action suffisante aux doses ordinaires pour prévenir les accès. Alors il est permis d'avoir recours au mode d'administration de M. Boudin, qui formule ainsi sa préparation :

℞ Acide arsénieux................ 1 centigr.
Sucre de lait.................... 1 gramme.

Le sucre blanc ordinaire remplace très-bien le sucre de lait. On ajoute par portions et successivement le sucre de lait ou le sucre ordinaire pulvérisé; on fait un mélange exact et on le divise en 20 paquets, dont chacun représente un demi-milligramme ou un centième de grain d'arsenic. On en donne un paquet délayé dans une cuillerée d'eau cinq à six heures avant l'époque présumée de l'accès. Quand cette première dose n'est pas assez active, M. Boudin la fait prendre à la dose d'un vingt-cinquième de grain ou 2 milligrammes. Il n'a jamais observé le moindre accident depuis qu'il emploie les préparations arsenicales.

Au Sénégal, nous avons vu quelquefois employer cette substance avec succès dans les circonstances exposées plus haut.

La liqueur arsenicale de Fowler qui est une solution d'arsenite de potasse, contenant un centième de son poids d'acide arsénieux, à la dose de 2 gouttes représentant 1 milligramme environ d'acide arsénieux, dans un verre d'eau sucrée; ou mieux la liqueur arsenicale de Pearson, qui contient de l'arséniate de soude à la dose de 10 à 12 gouttes aussi dans un verre d'eau sucrée, pourraient trouver également une application convenable.

Quand l'économie a été puissamment ébranlée par des accès violents ou répétés, que la fièvre a pris un caractère de chronicité sur lequel le sulfate de quinine n'a pas une action bien efficace, et que le médicament a fatigué les fonctions digestives par la grande quantité qu'on a employée, il est préférable de s'adresser à des agents moins puissants, mais qui à la longue ramènent quelquefois la constitution à l'état normal. Ainsi, on conseillera l'usage long-temps continué d'un verre à liqueur de vin de quinquina, de vin de Seguin ; une tasse à thé d'infusion de camomille, qu'on prendra le matin à jeun ; 30 ou 40 grammes d'élixir amer de Peyrilhe pourraient avoir aussi leur utilité.

Un vésicatoire entretenu au bras jouit surtout d'une efficacité constatée par des succès nombreux, c'est alors aussi que l'emploi de la flanelle sur la peau est un moyen précieux de guérison. Enfin, on est quelquefois obligé de recourir à un climat plus favorisé ; malheureusement, souvent encore la fièvre, comme enracinée dans l'économie, poursuit ses victimes sous d'autres cieux.

Les bains en général après la fièvre devront, c'est l'opinion publique et nous la croyons fondée en ce point, être complètement proscrits dans les premiers temps du rétablissement. Trop souvent la fièvre revient après leur usage, pour oser les conseiller, bien que nous ayons vu Lind favorable à leur emploi.

Dysenterie. — A la fréquence des déjections alvines diarrhéiques, rendues généralement en très-petites quantités à la fois, mêlées de stries sanguinolentes et accompagnées de ténesme, c'est-à-dire de contractions spasmodiques et souvent très-pénibles des sphincters de l'anus, d'un appareil fébrile plus ou moins prononcé, et d'une ceinture, d'une barre douloureuse qui suit le trajet du colon, ainsi que parfois d'une irritation de la vessie caractérisée par un besoin continuel d'uriner; à la réunion de ces symptômes vous reconnaitrez la dysenterie aiguë.

Pour instituer un traitement rationnel, nous distinguerons la dysenterie en aiguë et en chronique, selon le temps depuis lequel dure la maladie, et selon les symptômes qui caractérisent ce dernier état. Ordinairement

après quarante jours, et souvent avant, lorsque la fièvre ne présente plus la même intensité quand elle existe encore, que les selles sont devenues plutôt séreuses que muqueuses qu'elles étaient d'abord presque exclusivement, on peut regarder la dysenterie comme chronique; quelquefois aussi elle est telle d'emblée, sans passer par l'état aigu proprement dit; souvent elle succède à une simple diarrhée négligée ou dégénérée, qui parfois aussi donne lieu au développement de la dysenterie aiguë. Nous devons ajouter que trop souvent se manifestent dans la dysenterie chronique des caractères bien tranchés d'acuité, et qu'il faut alors modifier le traitement en conséquence.

Tout homme atteint de la dysenterie au Sénégal sera immédiatement mis au lit, dans un appartement un peu vaste pouvant facilement être aéré, dans un lieu éloigné de tout foyer d'infection; les hôpitaux ne sont point en général favorables au traitement de cette maladie. On fera prendre des bas de laine et l'on prescrira de ne jamais se lever sans prendre une chaussure; on appliquera sur l'abdomen une ceinture de flanelle, qui est préférable en général à l'emploi des cataplasmes, ils se refroidissent trop vite et occasionnent ainsi parfois des accidents, à moins de soins minutieux. Il serait convenable d'avoir un gilet de tricot ou un autre vêtement qui recouvre la poitrine et le ventre; les fréquentes pérégrinations occasionnées par le besoin incessant d'aller sur le pot, exposant à des refroidissements très-dangereux. On préviendra en partie cet inconvénient en employant des bassins plats, qui permettent les selles sans se lever. La moustiquaire sera souvent relevée, et l'on pratiquera avec une serviette ou avec un éventail quelconque un renouvellement de l'air autour du malade qui se couvrira bien pendant cette opération. Dans un but analogue, on ouvrira à des heures convenables, les fenêtres ou les portes, et il serait bon de pratiquer des fumigations aromatiques : de sucre brûlé, de vinaigre versé sur une pelle chaude, d'encens jeté sur un réchaud, ou bien encore de produire un dégagement lent de chlore ou d'acide azotique, de faire respirer des eaux de senteur, dont on répandrait quelques gouttes sur le lit du malade.

Surtout vider très souvent le vase d'aisance, le bien nettoyer et le tenir

le plus loin possible du lit ou même de l'appartement; on l'apporterait au malade chaque fois qu'il le faudrait; on ne saurait s'entourer de trop de précautions dans une maladie aussi terrible.

Il est prudent de ne pas essayer de se retenir; on se présentera à la selle aussitôt et aussi souvent que le besoin s'en fera sentir, sachant toutefois que fréquemment ce besoin n'est qu'une sensation morbide qui trompe sur son but. On ne doit pas surtout faire des efforts qui sont toujours très-douloureux et le plus ordinairement infructueux ; on se placera donc sur le vase, et on laissera en quelque sorte les matières s'échapper.

Il est un moyen très-facile qui soulage quand le ténesme est violent : c'est de tasser sous l'anus les couvertures et mieux le drap-compresse dont on doit toujours garnir le lit, et de s'appuyer légèrement. Cette compression calme un peu la douleur. Dans le même cas, on étend sur cette partie une pommede opiacée ainsi composée : laudanum de Sydenham 40 gouttes ou extrait gommeux d'opium 10 centigrammes, incorporés dans 30 grammes d'axonge, ou une pommade belladonisée faite avec extrait de belladone 2 grammes et axonge 40 grammes, ou bien une compresse trempée dans une solution de même nature, ou dans de l'eau blanche. Il ne faut pas employer sans quelque réserve ces diverses préparations; nous avons été témoin à Saint-Louis, sur un médecin de la colonie, d'accidents toxiques dus à l'absorption par l'anus de la pommade belladonisée.

Dysenterie aigue. — L'alimentation sera surveillée avec beaucoup de soin pendant tout le cours de l'affection ; la diète sera même nécessaire pendant les deux ou trois premiers jours, tant que la fièvre conservera un certain degré d'intensité; puis on prendra un peu de lait tiède, des bouillons de poulet, de mouton, de veau, de bœuf, légers et dégraissés, en enlevant la graisse qui surnage; des bouillons de poisson un peu acidulés avec du jus de citron ou avec quelques tomates, comme le prescrit Lind ; des œufs mollets seuls ou dans lesquels on trempe un ou deux petits biscuits en pâtisserie ; un peu de crême de riz, de flan d'œufs, de bouillie à la fleur de froment ; de la panade bien réduite en pâte; pas de pain surtout, ni café, ni aucune boisson alcoolique pure ; on permettrait tout

au plus de l'eau vineuse largement étendue, surtout si le malade insistait pour en avoir. Nous sommes d'avis qu'en thèse générale, pour l'alimentation, le désir violent et durable d'un malade qui a toute sa connaissance, quand ce n'est pas un caprice d'un instant ou le produit d'une idée théorique inapplicable, doit être satisfait dans de certaines limites. C'est que d'abord ce vœu dédaigné aigrit le caractère du patient, augmente sa fièvre ; et, d'un autre côté, nous sommes portés à admettre que dans bien des cas c'est un cri de la nature en souffrance, c'est la voix de l'instinct.

Pour tisane, on donnera une décoction tiède de riz, d'orge, de graine de lin, de guimauve ou de pain ; de l'eau gommée seule ou mêlée à une décoction de riz ; de l'eau albumineuse, composée avec deux ou trois blancs d'œufs frais battus dans un litre d'eau, des émulsions d'amandes (loochs), ou du petit-lait ; on édulcorera légèrement ces différents liquides. Si la soif tourmente beaucoup le malade, on peut lui conseiller de sucer de temps en temps une tranche d'orange, ou lui faire prendre quelques verres d'eau, à laquelle on ajouterait une petite quantité d'une confiture acidule, ou de sirop de framboises ou de groseilles. D'ailleurs on ne boira que peu à la fois, et pas trop souvent pour ne pas surcharger l'estomac.

Pour nous, nous pensons qu'il ne faut pas s'abstenir de boire et souffrir de la soif, et nous conseillons de prendre assez de tisane pour satisfaire raisonnablement le besoin.

Voilà les principales ressources accessoires de traitement, nous allons maintenant exposer les moyens de la médecine active. Dans la dysenterie aiguë franche, la médication qui réussit le mieux est la suivante ; nous verrons qu'elle est aussi applicable dans les diverses complications de la dysenterie, avec quelques modifications légères.

Dès le début, on appliquera de 10 à 50 sangsues au siége, et l'on mettra après leur chute le malade près de son lit, dans un bain tiède de 20 à 25 degrés centigrades, ou dans un bain de siége à la même température ; après un quart d'heure d'immersion, on le couche en l'essuyant avec soin, et l'on emploie pendant quelques heures des cataplasmes émollients chauds sur les piqûres. On est déjà beaucoup mieux généralement.

On donnera ensuite par cuillerées toutes les demi-heures ou toutes les heures, en ayant soin de la remuer, la potion d'ipécacuanha, dite au Sénégal potion de M. Vincent, ce praticien distingué en faisant, en effet, depuis plusieurs années, un usage habituel et souvent avec le plus grand succès. Elle est ainsi composée :

℞ Ipéca (1) en poudre.........	1 gramme.
Jaune d'œuf.................	N° 1.
Eau de fleurs d'oranger.....	0,30 centigr. (6 gouttes).
Eau.........................	125 grammes.
Sucre.......................	30 »

On ajoute quelquefois 3 centigrammes d'acétate de morphine, dans le but de prévenir le vomissement.

Si toutefois il venait à en survenir d'un peu violents, on espacerait d'avantage les doses, ou même on pourrait en suspendre l'administration ; mais il ne faut pas se laisser déconcerter par quelques vomituritions, après les premières cuillerées elles s'arrêtent souvent d'elles-mêmes.

Le soir, une heure ou deux après avoir terminé la potion, le malade prendra, si les douleurs abdominales sont encore bien fortes et les selles fréquentes, une pilule de 2 ou 3 centigrammes d'extrait gommeux d'opium ; des cataplasmes sur l'abdomen seraient aussi bien indiqués, si l'on pouvait prendre les précautions convenables pour empêcher leur refroidissement. On y ajouterait au besoin quelques gouttes de laudanum, ou l'on ferait précéder leur administration de frictions avec un liniment camphré et opiacé, lesquelles seules déjà peuvent être très-utiles.

Enfin, dans les mêmes circonstances, les lavements avec amidon et laudanum rendent aussi de grands services, quand on peut les administrer sans occasionner trop de douleur.

Le deuxième jour, on ne prendra pas la potion ; on pourrait revenir aux sangsues sur le siége, si la fièvre était très-intense et le ténesme très-pénible ; on aurait encore la ressource des opiacés.

Le troisième jour, on administrera, à moins d'une amélioration très-

---

(1) Nous emploierons désormais le mot *ipéca*, qui est assez généralement usité, au lieu d'*ipécacuanha*, nom scientifique qui est un peu long.

sensible, une nouvelle potion d'ipéca de la même manière et aux mêmes doses que la première ; le quatrième, on se reposera, et le cinquième, on donnera une troisième potion.

Il est rare qu'à cette époque, la maladie ne se soit pas déjà bien modifiée ; s'il était nécessaire cependant, une quatrième potion serait prescrite le septième jour.

Nous devons avertir qu'il ne faut pas abuser de l'ipéca ; c'est une précaution qu'il ne faut guère enfreindre que de laisser un jour d'intervalle entre deux potions : indépendamment du dégoût et de la fatigue que l'estomac en éprouve, l'hépatite suivant souvent la dysenterie, il est à craindre que le foie ne se congestionne par les secousses des vomissements réitérés et long-temps continués qui accompagnent ordinairement son usage immodéré, et c'est, nous croyons, ce qui est arrivé quelquefois par une administration trop abondante ou trop souvent répétée de ce précieux médicament.

Nous allons aussi faire connaître l'administration de l'ipéca par la méthode dite d'Helvétius, mais elle diffère en plusieurs points de la pratique de cet heureux médecin, dont l'ipéca fit la fortune ; on la nomme aussi quelquefois méthode brésilienne. Ce mode est très-usité dans certaines colonies.

On fait macérer, pendant au moins douze heures, de 4 à 8 grammes d'ipéca concassé, dans 250 ou 300 grammes d'eau, que l'on a jetée bouillante sur la substance. On prend alors à jeun par petits verres le produit liquide de la macération, de quart d'heure en quart d'heure, en ayant soin de favoriser le vomissement à l'aide de l'eau tiède, disent quelques médecins ; mais le médicament agit aussi efficacement sur la maladie, peut-être plus sans ces évacuations par le haut ; nous conseillons donc de s'abstenir de l'eau tiède.

On conserve le résidu de cette première macération, et chaque soir, pendant trois, quatre ou cinq jours et davantage, on verse dessus pour le lendemain matin une même quantité d'eau bouillante que la première fois.

« Tout médecin, dit Segond, qui administre l'ipéca d'après cette for-
» mule, évite soigneusement que la plus petite quantité de marc ne se mêle

» à l'infusion ; mais ce marc, dira-t-on, étant parfaitement inerte après » trois infusions et macérations de la substance-mère, cette crainte est chi- » mérique ; quoi qu'il en soit, il faut s'en rapporter à l'expérience, et nous » admettons que les médecins qui en agissent ainsi peuvent être fondés » en raison. »

Ce médecin employait des pilules composées de :

Ipéca........................	40	centigrammes.
Calomel........................	20	—
Extrait gommeux d'opium......	5	—
Gomme arabique..............	q. s.	

Il faisait six pilules, que l'on prenait dans la journée, de deux heures en deux heures.

Cette méthode de Segond jouit d'une certaine efficacité, mais elle offre quelques désavantages sur les autres modes d'administration. Les pilules ont besoin d'être désagrégées et digérées ; et comme les fonctions digestives sont profondément atteintes, ces préparations passent souvent entières et sont par conséquent presque sans action. Cependant, prises peu de temps après leur confection, elles n'ont pas cet inconvénient à un degré aussi prononcé.

On peut adresser les mêmes reproches aux pilules d'ipéca et d'opium que nous avons vu prescrire assez souvent au Sénégal. Voici leur formule :

℞ Ipéca en poudre.................	0,30	centigrammes.
Extrait gommeux d'opium.......	0,05	*id.*

On fait, en ajoutant une suffisante quantité de gomme adragante, six pilules, dont on donne une chaque heure à prendre dans la journée.

La saignée sera bien rarement prescrite et seulement dans les mêmes circonstances que dans la fièvre. Ici cependant les accidents qui pourraient résulter d'un emploi inéclairé et trop large de cet agent puissant, seraient généralement moins terribles et moins prompts surtout ; son principal inconvénient serait de jeter le malade dans un état de faiblesse dont il serait difficile de le relever, les fonctions digestives malades et le régime sévère auquel on est forcé pendant quelque temps s'opposant au recouvrement des forces, dont on a tant besoin si la dysenterie vient surtout à se prolonger sous la forme chronique.

Quelques médecins ont employé le sulfate de soude comme purgatif, à la dose de 30 gram., et assez souvent les selles se sont avantageusement changées sous l'influence de ce médicament ; d'autres préfèrent l'huile de ricin à la même dose ; mais je crois que la méthode que j'ai signalée mérite à tout égard la préférence comme méthode générale, et que ces autres moyens ne doivent être regardés que comme des adjuvants quelquefois utiles. Un autre mode de prescrire le sulfate de soude, c'est de le donner en potion par cuillerées toutes les demi-heures, dans la proportion de 20 grammes pour 200 grammes d'eau. C'est la potion salée du Sénégal ; elle est surtout utile dans les dysenteries chroniques.

Le calomel à la vapeur, à la dose de 50 ou 70 centigrammes, présente aussi son indication : c'est quand il y a, en même temps que la dysenterie, quelques douleurs hépatiques qu'il n'est pas rare de rencontrer.

Les astringents proprement dits (cachou, ratanhia, tannin, alun) doivent être en général rejetés pour le traitement de la dysenterie aiguë du Sénégal. Qu'on les prenne, soit par la bouche, soit en lavement, il est excessivement rare que l'on réussisse, par leur emploi, à enrayer les symptômes de la maladie ; le plus souvent il est même à craindre qu'on ne les exaspère, ce qui a lieu le plus ordinairement. Nous avons aussi vu administrer les lavements au nitrate d'argent et les lavements albumineux, sans obtenir de résultats avantageux bien prononcés.

Si les selles se supprimaient brusquement, et que les douleurs abdominales et une fièvre intense eussent persisté, ce serait le cas d'avoir recours au sulfate de soude, à l'huile de ricin ou même à l'huile d'olive, et d'administrer quelques lavements légèrement laxatifs, ceux faits avec du miel, de l'huile d'olive ou de l'huile de ricin. On rencontre alors quelquefois, en palpant l'abdomen, un point induré dans le trajet des intestins : souvent c'est une pelote de matière stercorale endurcie, probablement formée avant la manifestation de la maladie ou dans quelques parties restées encore saines de l'intestin, et qui ne peut plus être évacuée, le tube digestif ne jouissant plus de la liberté de ses fonctions.

Quelquefois le sang coule goutte à goutte, et presque pur, de l'anus : c'est une véritable hémorrhagie intestinale; les divers astringents, em-

ployés sous toutes les formes par le haut et par le bas, ne réussissent jamais ou très-rarement à faire cesser cet écoulement sanguin, qui le plus souvent, sous leur influence, ne fait qu'augmenter. A notre avis, et c'est celui de plusieurs médecins, il vaut mieux s'en abstenir et s'en tenir au traitement général que nous avons indiqué, et appliquer alors au moins 20 ou 30 sangsues au siége, puis la potion d'ipéca dont on peut porter la dose, dans cette circonstance, à 1 gramme 50 centigrammes, ou même à 2 grammes. Cette méthode est quelquefois couronnée de succès. Les réfrigérants, en applications locales ou en lavements, sont plus nuisibles qu'utiles. Ce n'est pas toutefois dans la dysenterie aiguë exclusivement, mais aussi dans la dysenterie chronique qui menace d'être prochainement fatale, que se manifeste comme symptôme ultime cette rectorrhagie. Les astringents, les lavements au nitrate d'argent (véhicule mucilagineux, 500 grammes; nitrate d'argent cristallisé, 5 centigrammes) peuvent alors être rationnellement employés; mais leurs avantages réels ne sont guère démontrés par la pratique, la mort étant presque toujours la terminaison plus ou moins prompte de la maladie arrivée à ce point.

Dans les deux états de la dysenterie, on pourrait employer avec quelque avantage des sinapismes aux extrémités; appliquer sur le trajet du colon des ventouses sèches ou scarifiées, ou des sangsues, ou même des vésicatoires à l'ammoniaque ou à l'eau bouillante. Nous ne parlons pas du tamponnement qui serait ici tout-à-fait inapplicable. M. Phelippeaux a expérimenté le seigle ergoté à l'intérieur, sans en retirer des avantages assez marqués, pour que lui-même en ait adopté l'emploi habituel.

Si le malade, dès le début, est très-abattu, que la langue soit sèche, que le faciès soit décomposé, qu'il y ait enfin adynamie chez un sujet, d'ailleurs, antérieurement vigoureux et bien portant, nous conseillons encore la méthode que nous avons décrite, surtout un bon nombre de sangsues à l'anus; souvent, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'adynamie n'est que le résultat d'une trop grande concentration de forces vers l'intérieur; les organes congestionnés par l'afflux intérieur du sang ne peuvent plus fonctionner, et manifestent leur souffrance par des symptômes d'accablement; la saignée cependant, dans ce cas encore, nous

inspirerait une extrême répugnance. Mais si les forces ne se relevaient pas après le premier jour d'un traitement énergique, on ferait bien d'administrer quelques potions d'éther, de l'eau vineuse un peu forte et sucrée, mais surtout de petites doses de décoction de quinquina. Nous allons donner la formule d'une potion dont l'administration a quelquefois été très-avantageuse entre les mains de M. Phelippeaux, praticien consciencieux au Sénégal :

℞ Madère................................	30 grammes.
Poudre de cachou....................	25 centigr.
Camphre en poudre..................	5 —
Extrait de quinquina................	75 —
Eau	90 grammes.
Sucre	q. s.

On prend cette potion dans la journée par cuillerées chaque demi-heure.

S'il y a délire, des soubresauts dans les tendons, une agitation extrême, si l'ataxie prédomine, en un mot, la dysenterie est alors d'une gravité extrême.

Essayer les sangsues au siége, derrière les oreilles, sur les tempes, et donner la potion d'ipéca, sont encore les principaux moyens, ceux qui offrent le plus de chances pour sauver le malade. Les bains tièdes à la température du corps sont aussi très-appropriés, en ayant soin de couvrir la tête d'applications réfrigérantes. Il serait souvent indiqué de poser des rubéfiants ou même des vésicatoires aux extrémités. L'opium serait alors employé à des doses très-restreintes, si l'on ne doit pas même tout-à-fait s'en abstenir. Pour combattre les accidents ataxiques, on a ici, comme dans toutes les maladies, la ressource des préparations au musc ou au castoréum, et principalement les potions que vous obtiendrez en ajoutant à 250 grammes d'infusion de mélisse édulcorée, 1 gramme de teinture de musc, ou 2 grammes de teinture de castoréum.

Dysenterie chronique. — Nous faisons pour la dysenterie chronique un chapitre à part : c'est que le traitement n'est plus le même, bien des substances contre-indiquées et d'autres recommandées dans l'état aigu trouvent ici une application heureuse, ou donnent des résultats défavorables.

Les mêmes soins de propreté et d'aération seront continués et plus exactement observés encore, s'il est possible, que dans l'état aigu.

On relèvera le moral du malade par l'espoir d'un prompt rétablissement, par la promesse d'un congé de convalescence en Europe, s'il est employé du Gouvernement et s'il le désire ; on aura surtout pour lui ces prévenances, cette sollicitude paternelle, ces attentions bienveillantes que nous nous plaisons à louer dans le plus grand nombre des médecins et des religieuses (1) que nous avons vus à l'œuvre dans ces contrées. La confiance qu'inspire le médecin, et ces procédés philanthropiques, sont un agent d'une force incalculable pour la guérison de bien des affections, surtout de celles qui sont désespérantes par leur longueur, et qui jettent le plus souvent dans le découragement.

La nourriture est le point le plus important du traitement. Vous aurez beau administrer des médicaments ; si vous en détruisez l'effet par des aliments peu convenables, vous ferez de la médecine en pure perte ; vous fatiguerez des organes affaiblis déjà, sans aucun bénéfice pour la guérison.

Nous commencerons par avertir qu'après un choix approprié d'aliments, vous ne devez pas laisser le malade tourmenté par la faim ; la faim, c'est l'interprète de la nutrition qui demande à être entretenue. En ne lui accordant rien, vous feriez tomber votre malade dans la consomption, vous lui donneriez une fièvre continuelle, une inquiétude bien fondée sur son avenir. Mon Dieu ! que sert de guérir la dysenterie, si l'on tue son malade par la diète ? Comment ! un homme est arrivé au dernier degré de faiblesse, faiblesse qui est survenue après avoir épuisé tous les sucs, toutes les ressources de la vie, et vous ne cherchez pas à réparer ses pertes ; vous les augmentez encore chaque jour en ne pourvoyant pas à ses déperditions journalières ! Vraiment, je n'ose caractériser votre œuvre. Prenez garde, vous ne voyez que l'ulcération de l'intestin, si toutefois elle existe dans le cas que vous avez sous les yeux, et vous oubliez que tout le tube digestif n'est pas généralement malade, que l'estomac et l'intestin grêle,

---

(1) Qu'il me soit permis aussi de donner quelques éloges à la conduite pleine de dévouement de quelques-uns des infirmiers noirs employés à l'hôpital.

le plus ordinairement respectés, absorbent en entier certaines substances, et que presque tous les sucs nutritifs entrent par ces parties dans le cercle circulatoire. Songez que presque toujours le dysentérique affamé se procurera, à prix d'argent ou autrement, des vivres, qui le plus souvent ne seront pas aussi convenables que ceux que vous devriez lui permettre, dans des proportions sagement combinées, pour entretenir la vie et relever même les forces, sans compromettre la guérison de la dysenterie. Nous avouons que tenir ce juste équilibre est quelquefois assez difficile; mais, enfin, on doit moins craindre la dysenterie que la mort, qui est inévitable en soumettant un malade exténué à un régime si sévère qu'il tuerait d'*inanitiation* (Choiat) un homme qui possèderait en lui-même tous les moyens de réparation physiologique, et ici il y a épuisement antérieur et une cause incessante d'affaiblissement, les évacuations continuelles; allez, la victime ne peut vous échapper.

Il faut donc accorder des aliments aux dysentériques, mais les bien choisir, les donner en quantité et à des heures réglées, essayer ceux qui seront le plus facilement tolérés, car ici encore l'empirisme rationnel est applicable; les goûts, les idiosyncrasies, les tempéraments, les degrés de la maladie, le temps de sa durée sont autant de données qui viennent compliquer le problème si complexe de l'alimentation d'un dysentérique, et on ne peut le résoudre que par des observations, des tâtonnements particuliers à chaque individu, à chaque manifestation pathologique.

Nous allons donc entrer dans le détail des substances dont l'expérience a sanctionné l'emploi comme le plus avantageux dans une foule de cas. Nous suivrons dans cette énumération une progression ascendante. Nous signalerons d'abord la gomme arabique, dont le malade aura presque continuellement un morceau dans la bouche; à l'état aigu même, cette substance est très-utile; puis le bouillon à la reine (lait de poule); le lait doux bouilli et tiède; les bouillons dégraissés de poulet, de veau, de mouton, de bœuf, auxquels on ajoutera successivement de la semoule, du tapioka, du vermicelle, puis du pain; viendra ensuite le tour de la crême de riz, du flan d'œuf, de la panade légère, du *roui*, mets composé par les Noirs avec la fleur de la farine de mil; du riz bien crevé au lait,

au gras ou au beurre fondu, mais non au beurre roux; des purées bien faites de pommes de terre, de petits pois, de lentilles ou de haricots, mais jamais ces trois derniers végétaux sous une autre forme; les purées, au contraire, nous sommes presque tenté de les regarder comme des substances médicamenteuses, tant elles sont facilement snpportées et bien assimilées, et aussi à cause du développement de gaz auquel elles donnent lieu (1). Parmi les végétaux du pays, des giraumonts, des aubergines, des yombos réduits presque en compotes, et dans les fruits du Sénégal, les bananes et le corossol bien mûrs, quelques tranches d'orange bien sucrées, sont presque les seuls que nous osons conseiller. Des bouillies de froment, de fécule de pommes de terre; des œufs à la coque, à la neige, ceux que l'on donnera sur le plat ou en omelette seront peu cuits; les œufs durs ne sont pas d'un bon emploi; du poisson bouilli avec quelques substances acidules, plutôt que frit; enfin, des viandes rôties ou bouillies, mais ayant conservé tout leur suc, telles que poulet, veau, mouton, bœuf, que l'on se contentera de mâcher d'abord, et dont on rejettera les fibres pour plus tard les ingérer après les avoir en quelque sorte réduites en pâte par l'action des dents et de la salive : telles sont les substances que l'on doit essayer progressivement.

Le chocolat ne sera donné qu'avec prudence; le café très-léger, celui au lait surtout peut être essayé dans les derniers temps; mais on doit s'abstenir de l'usage de la carotte, qui souvent est reconnue dans les selles, des amandes et conséquemment du nougat; des épices un peu fortes (poivre, piment); on les remplacera par quelques substances acidules, le citron, par exemple, ou la tomate. Le pain ne sera accordé que très-tard et avec beaucoup de circonspection. Comme friandises, on recommandera les biscuits de Rheims bien spongieux, des confitures de groseille, de pomme et surtout de coing; des compotes de pommes, de poires bien mûres, ou ces mêmes fruits cuits devant le feu; le pain au riz à la crème; certaines préparations du lait dans lesquelles il est légèrement coagulé.

(1) On a remarqué, en effet, dans la dysenterie, qu'au moment où le malade commence à rendre beaucoup de gaz par le bas, c'est un symptôme très-favorable qui annonce une amélioration considérable et l'approche de la guérison.

On ne boira aucun liquide alcoolique pur; mais pour les repas on se servira d'un mélange d'eau et d'un vin généreux de Bordeaux ou de Madère, dont on augmentera progressivement la quantité, en commençant par des doses très-faibles.

On conseillera un usage modéré des raisins qui viennent quelquefois au Sénégal, apportés des Canaries; on n'en avalera ni les graines ni l'épicarpe, et l'on devra choisir les plus mûrs.

Il faut manger toujours aux mêmes heures, peu à la fois; il est préférable de faire plutôt quatre repas que deux seulement dans la journée. Pour les aliments solides, on les màchera long-temps avant de les avaler.

Nous nous sommes beaucoup étendu sur les diverses ressources que présente le pays pour l'alimentation: c'est qu'en effet, ce n'est que par son emploi bien dirigé que l'on obtient des succès, et la moindre imprudence, quant à sa qualité surtout et à sa quantité aussi, même avec la meilleure médication, ne mène qu'à des revers.

On ne fera d'excès en aucun genre; on renoncera complètement aux femmes. On ne s'exposera à aucune cause de refroidissement, et pour s'en préserver on fera bien de prendre le gilet et la ceinture de flanelle sur la chemise, ou même immédiatement sur la peau; on portera des bas de laine et des chaussures qui mettent à l'abri de l'humidité du sol. On se couvrira bien, surtout si l'on veut sortir le soir; il serait mieux encore de ne point le faire après le coucher du soleil.

On prescrira l'usage habituel de bains à la température du corps, peut-être même un peu au-dessous; trop chauds, ils débiliteraient trop; on les donnera dans l'appartement du malade, en le précautionnant avec soin contre le froid et les courants d'air. Des bains aromatiques seraient souvent très-bien applicables. Quant aux bains froids, nous les avons jugés. Si la faiblesse était trop grande, on lotionnerait le corps sur place avec des éponges trempées dans l'eau tiède que l'on pourrait aromatiser avec de l'eau-de-vie camphrée, dans des décoctions de plantes aromatiques, ou même dans une huile simple ou camphrée. La peau, en effet, se couvre dans la dysenterie d'une couche terreuse, qui empêche l'accomplissement des fonctions si complexes de cet organe; l'on sait, d'un autre côté, les

nombreux rapports qui existent entre le tégument interne et le tégument externe. Il est donc très-important de faire disparaître cet enduit ; d'ailleurs, le dysentérique en éprouvera le plus grand bien-être.

Des frictions sèches avec de la flanelle simple ou chargée de vapeurs aromatiques sur les membres, le tronc, et sur l'abdomen principalement, sont d'une grande efficacité pour relever le ton des organes.

Les mêmes tisanes que nous avons indiquées pour la dysenterie aiguë sont aussi d'un usage habituel dans la dysenterie chronique ; mais, de plus, on peut faire alterner avec elles les tisanes de ratanhia, de cachou, de simarouba, simples ou mélangées avec la décoction de riz, d'orge ou avec une solution gommeuse, auxquelles on associe encore quelquefois avec avantage de la poudre de quinquina jaune royal, mais mieux sa décoction, son extrait ou son alcoolat : on édulcorera ces liquides avec du sirop simple, du sirop de gomme, ou des confitures soit de coing, soit même de groseille. La décoction de tranches de pommes-reinettes ou de poires légèrement acides, l'eau vineuse sucrée, l'orangeade faite par infusion sont souvent très-favorables, de même que l'eau simple dans laquelle on a versé quelques sirops ou dissous quelques confitures acidules, ce qui est d'un emploi si commode.

On est souvent obligé de varier cette boisson ordinaire qui ne tarde pas à dégoûter le malade : c'est ce qui nous a fait donner cette liste où l'on pourra choisir la tisane qui plaît le plus, et celle qui, étant essayée, donne le meilleur résultat.

Les médicaments n'ont pas beaucoup de prise sur la dysenterie chronique, et ils n'agissent qu'après un usage long et incessamment continué ; il faut, de la part du malade comme de celle du médecin, une patience bien grande et une assiduité de tous les instants. Nous devons cependant indiquer ceux qui ont été employés avec le plus d'avantage. En première ligne, nous plaçons encore l'ipéca ; mais il ne faut pas le donner à aussi haute dose : il suffit de 50 centigrammes au lieu de 1 gramme dans la potion que l'on administre tous les trois jours ; puis, après deux semaines, tous les six jours. S'il n'y a pas alors d'amélioration, on y renoncera ; mais si l'on voit diminuer le nombre des selles ou si elles changent de nature,

on continuera pendant long-temps l'emploi de ce médicament, en éloignant de plus en plus l'époque de son administration.

Le sirop d'ipéca pris le soir avec les mêmes combinaisons de temps, à la dose d'une cuillerée, produit ordinairement un effet purgatif très-avantageux. C'est par son usage méthodique que nous sommes parvenu à nous délivrer en France d'une dysenterie qui datait de cinq mois et que nous avions contractée au Sénégal. On peut aussi recourir aux pilules de Segond, ou à celles d'ipéca et d'opium que l'on composerait quelques instants seulement avant leur administration. Enfin, les tablettes d'ipéca sont aussi susceptibles d'être choisies comme plus faciles à prendre; on les laisserait fondre dans la bouche avant de les avaler.

La potion salée produit aussi quelquefois une amélioration sensible dans les évacuations, qui sont alors le thermomètre de la dysenterie. Si l'ipéca ne réussissait pas, on essaierait ce moyen, dont on prolongerait l'emploi en mettant des intervalles de plus en plus longs entre chaque dose.

Les astringents et les toniques sont administrés dans la dysenterie chronique avec quelque espoir de succès: ainsi, un verre de décoction de simarouba sucrée (4 grammes de simarouba dans 400 grammes d'eau), chaque matin à jeun, donne souvent des résultats très-avantageux; si la faiblesse était très-prononcée, le vin de Seguin, le vin de quinquina coupés avec un peu d'eau et de sirop de sucre remplaceraient très-heureusement le simarouba; enfin, la poudre de cachou (de 0,50 à 2 grammes), son extrait (de 0,20 à 1 gramme), la poudre de Dower (de 0,30 à 0,60), celle de diascordium (de 2 à 8 grammes), l'extrait de ratanhia (de 1 à 4 grammes), le tannin (acide tannique) (de 0,10 à 1 gramme), la noix de galle, qui lui est peut-être préférable comme moins active (de 0,50 à 2 grammes), sont souvent d'une grande utilité en potions, en pilules et sous les autres modes d'administration. Quand un agent médicamenteux a épuisé son action, il faut essayer son congénère, et ordinairement un tâtonnement rationnel et prudent mène avec bonheur le malade à la guérison. On adjoint quelquefois à plusieurs de ces médicaments des préparations opiacées.

L'opium est une arme à deux tranchants; il faut beaucoup d'adresse

pour la manier sans se blesser. — En général, ce médicament est trop usité dans cette période de la maladie ; il affaiblit encore davantage le ressort déjà relâché des intestins, et il rend plus difficile le rétablissement ; il vaudrait mieux n'en pas faire un emploi journalier et en donner une dose un peu forte, de 5 à 10 centigrammes par exemple, à un moment donné ; alors on obtiendrait de son emploi des effets héroïques, et il ne déterminerait pas autant d'atonie dans le tube digestif.

Les lavements, quand ils n'occasionnent pas trop de douleur, sont un moyen précieux qui, agissant sur les parties malades, a une puissante action pour en modifier l'état morbide. Les plus employés sont ceux d'amidon, de graine de lin, de solution gommeuse, et surtout ceux faits avec la décoction de quinquina ; on leur associe ordinairement quelques gouttes de laudanum ; mais ici, comme par la bouche, il ne faut pas continuer long-temps l'usage de l'opium. Les lavements albumineux et au nitrate d'argent ont été aussi essayés dans la dysenterie chronique, mais sans beaucoup de succès. Nous recommanderons de les administrer plutôt un peu froids que trop chauds.

Ce n'est pas sans quelque avantage que l'on applique quelquefois des vésicatoires volants ou entretenus, à la partie interne des cuisses ou sur l'abdomen, quand il y a surtout dans cette région un point douloureux permanent. Mais la suppuration qui débilite, et la gêne extrême qu'ils occasionnent, doivent rendre très-réservé à les conseiller. Plusieurs médecins préfèrent pratiquer des frictions avec la pommade d'Autenrieth, avec l'huile de croton-tiglium, avec la térébenthine, ou apposer des emplâtres émétisés sur le trajet du colon.

Quelquefois on rencontre, en palpant l'abdomen, une tumeur qui est souvent très-sensible au toucher : elle est produite, le plus ordinairement, soit par une pelote de matière fécale, soit par une induration partielle du colon. Quand bien même les selles ne seraient pas totalement supprimées, mais seulement sensiblement diminuées, car il faut être prévenu que ces boules n'interceptent presque jamais complètement le cours des matières, on tentera d'abord des laxatifs par la bouche et des lavements de même nature, comme nous l'avons dit pour la dysenterie aiguë ;

puis, si cette tuméfaction circonscrite ne disparaissait pas, s'il existait encore un état inflammatoire, on placerait quelques sangsues sur la tumeur, ou mieux une ventouse scarifiée ; ensuite, on frictionnerait ce point induré avec de l'onguent mercuriel ou de la pommade hydriodatée, et on le recouvrirait d'un cataplasme émollient ; enfin, s'il persistait malgré ces moyens, on y appliquerait un vésicatoire, ou mieux un cautère, qui serait plus facile à supporter. Antérieurement à ces agents, on pourrait essayer l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*, ou bien celui de ciguë.

Nous avons vu réussir, à Gorée, avec beaucoup de bonheur, dans un cas très-grave où l'anus était tenu béant, à la suite de la dysenterie, par une dégénérescence du rectum qui laissait apercevoir une vaste caverne, les injections souvent répétées d'une décoction de quinquina, aiguisée avec un peu d'eau-de-vie camphrée.

Quand la dysenterie a duré long-temps, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, si les malades restent à Saint-Louis surtout, de les bien rétablir ; les rechutes sont si fréquentes et si dangereuses, que le médecin doit presque toujours prescrire au moins un changement de localité. Ce moyen seul est quelquefois d'une efficacité remarquable : ainsi, les dysentériques de Saint-Louis, par suite même du transport, seront beaucoup mieux le plus ordinairement à leur arrivée à Gorée ; je n'oserais pas cependant conseiller l'inverse, c'est-à-dire l'envoi de Gorée à Saint-Louis. Il y a, de plus, dans les environs de notre chef-lieu, des endroits plus rapprochés que Gorée où l'on pourrait envoyer les malades avec avantage. Mais presque toujours le retour en Europe devient nécessaire, et c'est alors qu'on voit s'opérer des guérisons en quelque sorte miraculeuses, tant à la mer que sur le sol bienfaisant de la patrie.

La convalescence de la dysenterie est très-longue et très-fastidieuse, la moindre imprudence rappelant les accidents de la maladie. C'est alors, si l'on persiste à habiter la colonie, qu'il ne faut oublier aucune des précautions hygiéniques que nous avons rappelées : désormais, la flanelle sur la peau, dont on se couvrira tout le corps, sera très-long-temps continuée ou même adoptée pour toujours. Soyez surtout vigilants à combattre, dès leur apparition, les premiers symptômes de constipation :

la crême de tartre, le sulfate de soude vous rendront, dans ces cas, des services très-importants.

En Europe encore, on aura, surtout du côté de l'alimentation, à se prémunir contre bien des dangers. Les promenades à la campagne peu fatigantes à pied, sur un cheval à réactions peu fortes dans sa course, ou en voiture; les distractions de tout genre, mais surtout les bains de mer ou les bains sulfureux artificiels, ou mieux naturels, dans les établissements de Barèges (Hautes-Pyrénées), de Bonnes (Basses-Pyrénées), de Cauterets (Hautes-Pyrénées), de Luchon (Haute-Garonne), d'Enghien (Seine-et-Oise), etc., sont d'un effet merveilleux pour rétablir l'économie si fortement ébranlée par la dysenterie chronique du Sénégal.

Hépatite *(Hepatitis)*. Comme pour la dysenterie, nous diviserons l'hépatite en hépatite aiguë et en hépatite chronique.

L'hépatite aiguë est caractérisée par une fièvre plus ou moins intense, par une douleur dans l'hypochondre droit et le plus souvent derrière l'épaule droite, au niveau de la fosse sus-épineuse de l'omoplate; par la difficulté de la respiration, d'où quelquefois impossibilité de prononcer plusieurs mots de suite; on est suffoqué; enfin, on constate par la palpation, par la percussion et par l'auscultation, l'intumescence du foie qui déborde en bas les fausses côtes, y forme une voussure et refoule en haut le poumon droit, parfois jusqu'au-dessus du sein correspondant.

On rassurera le malade sur son état; on lui parlera de la France, de sa famille; on lui fera entrevoir l'espérance de la revoir bientôt; on lui inspirera, enfin, autant que possible, des idées gaies; les affections tristes sont très-pernicieuses dans cette affection. On prescrira le repos le plus absolu au lit, où l'on ne devra faire aucun mouvement brusque; l'instinct qui nous fait fuir la douleur rendra le plus ordinairement cette recommandation inutile. On se desserrera la taille pour ne pas gêner la circulation abdominale, et pour laisser à la respiration, souvent difficile, toute liberté pour s'accomplir.

On fera la diète pendant les trois ou quatre premiers jours ou plus, selon l'intensité de la fièvre et selon la gravité des autres symptômes

qui s'améliorent plus ou moins vite d'après l'énergie du traitement. On commencera ensuite une alimentation peu excitante et peu considérable. Elle se composera principalement dans les premiers temps : de lait sous toutes les formes ; de végétaux frais (aubergine, yombos, giraumont, papangayes, patates douces); de fruits acidules (bananes, oranges, corossols, papayes.) Les tomates, les citrons dans les préparations culinaires, ou comme condiments au lieu d'épices, sont d'une application très-convenable. Dans l'hépatite on recherche les acides, et ce désir du malade doit être satisfait; au contraire, les viandes et les corps gras spécialement doivent être complètement rejetés, le dégoût que l'on éprouve pour ces substances est un indice de la nature qui les repousse dans cette affection. Les bouillons maigres, le bouillon aux herbes, ceux de poulet ou de veau dégraissés, les pruneaux, les œufs à la coque, les flans d'œufs, les confitures sont d'un très-bon emploi.

Les tisanes relâchantes ou acides sont les mieux indiquées : la limonade tartarisée (crême de tartre soluble, de 4 à 10 grammes dans 1000 grammes d'eau bouillante); les limonades faites avec l'acide tartrique, le jus de citron ; l'orangeade ; la décoction de tamarin, de pruneaux ; le petit-lait sont très-employés, ainsi que les tisanes sudorifiques de sureau, de gaïac, de salsepareille, auxquelles on adjoint quelquefois de 4 à 15 grammes d'acétate d'ammoniaque.

On boira beaucoup de liquides, sans trop néanmoins en exagérer la quantité ; ainsi, deux ou trois litres dans la journée suffisent largement.

S'il existait en même temps que l'hépatite une diarrhée très-forte, ou la dysenterie soit aiguë, soit chronique, on adopterait la tisane de riz, de gomme, d'orge ou de l'eau panée.

La saignée est plus indiquée que jamais et n'offre jamais moins d'inconvénient; ne savons-nous pas, en effet, que dans les pays chauds le foie remplace le poumon dans une partie de ses fonctions, et qu'il est là surtout un organe d'hématose très-important ? Une déperdition de sang agit donc directement sur lui, à peu près comme dans la pneumonie sur le poumon ; en ne lui fournissant plus ou peu de matériaux à élaborer.

on le laisse ainsi reposer. Chez un sujet vigoureux, dans les conditions et aux époques que nous avons indiquées, on peut, d'après ces considérations, au début de la maladie, pratiquer une saignée plus ou moins large selon l'intensité de l'affection et la force du malade. Toujours il vaut mieux rester en deçà du but que de le dépasser; on l'atteindrait par des sangsues.

Mais comme méthode générale dans les Colonies, on doit préférer à la saignée une application copieuse de ces annelides au siége. 40 ou 50 sangsues appliquées sur cette région produisent une amélioration immédiate très-sensible : la respiration devient plus facile, la douleur du côté et celle de l'épaule se modèrent, la fièvre est moins intense. On explique ces bons effets par les communications vasculaires veineuses qui existent entre le foie par l'intermédiaire de la veine-porte et les veines mésaraïques. On place ensuite le malade dans un bain entier ou dans un bain de siége.

Si la douleur du côté était très-violente, on pourrait simultanément y placer de 30 à 50 sangsues et l'on y entretiendrait des cataplasmes émollients. Des ventouses scarifiées ont une action plus énergique, plus profonde; on peut avec avantage les employer sur cette région.

On reviendrait en cas de besoin à de nouvelles applications de sangsues, tant à l'anus que sur la partie douloureuse.

On donnera un lavement purgatif au sulfate de soude, au sel marin, ou tout simplement miellé, si le malade n'était pas allé à la selle dans la journée. On doit entretenir avec le plus grand soin la liberté du ventre. Voilà par où l'on doit commencer la médication.

Si, dès le début, il existe une diarrhée pas trop intense, on doit la respecter, car elle est souvent un effort salutaire de la nature; sans vouloir parler d'humeurs, il est reconnu qu'un flux diarrhéique médiocre favorise beaucoup la solution de la maladie.

Dans le cours de l'hépatite, on fera sur l'hypochondre droit des frictions avec l'onguent mercuriel, que l'on recouvrira d'un cataplasme émollient; on suspendra l'emploi des frictions après une dizaine de jours, pour les reprendre plus tard; c'est de peur de déterminer des accidents du côté de la bouche. Il est cependant des médecins, surtout chez les Anglais

qui, à l'exemple de Pemberton, poursuivent l'emploi de l'onguent mercuriel, jusqu'à ce qu'il y ait salivation; d'autres cherchent à produire le ptyalisme au moyen du calomel à l'intérieur.

Le calomel est généralement regardé comme un spécifique contre les maladies du foie ; il jouit, en effet, de beaucoup d'efficacité pour combattre certaines affections de cet organe. Ses partisans sont très-nombreux dans l'hépatite, surtout chez nos voisins d'outre-mer ; on peut citer Lind, Hamilton, Chisholm, Scott, Clarke, Annesley, qui lui ont donné les plus grands éloges.

Nous ne jugerons point la question de l'opportunité de la salivation, s'il est plus avantageux de la produire que de l'empêcher. Au Sénégal, on cherche à se prémunir contre elle, comme si elle était un accident. Mais reste l'usage du calomel sans qu'il détermine ce symptôme ; c'est la méthode que nous préférons, parce que c'est celle que l'on a adoptée au Sénégal, et parce que réussissant bien dans les cas ordinaires, elle a un inconvénient de moins que l'autre. Cependant Lind, Reid, Annesley ont préconisé le ptyalisme. Tous ceux qui salivent sont sauvés, dit Lind. Avec ces praticiens distingués, on pourrait donc, dans un cas grave où l'on craindrait la terminaison par suppuration, exciter cette sécrétion, qui agit, prétend Annesley, par une sorte de dérivation du siége de la maladie sur la bouche et sur les organes salivaires. On administrerait dans ce but, de 50 centigrammes à 1 gramme de mercure doux dans la journée en cinq ou six fois, toutes les deux heures. On espace les doses pour ne pas produire l'effet purgatif, ce qui empêcherait la salivation de se montrer. Dans la même intention, on additionne cette quantité de calomel de 5 centigrammes d'extrait gommeux d'opium.

On emploie quelquefois ce sel mercuriel seul, mais le plus ordinairement on le donne associé à l'opium, comme le recommandent Lind, Hamilton, Annesley ; on peut alors l'administrer en pilules et choisir la formule suivante :

℞ Calomel......................	2 grammes.
Extrait gommeux d'opium......	10 centigrammes.
Poudre de réglisse............	2 grammes.
Miel........................	Quantité suffisante.

On fait 40 pilules contenant chacune 5 centigrammes de calomel et 25 dix-millièmes d'extrait gommeux d'opium. On en prescrit 4 ou 5 chaque jour, une toutes les heures, entre les repas, et on continue jusqu'à ce qu'on ait pris les 2 grammes de calomel, si toutefois la salivation ne se déclare pas auparavant, car alors il faut s'arrêter aussitôt qu'elle apparaît: c'est l'opinion d'Annesley lui-même. Une fois cette dose consommée, on laisse le malade reposer pendent huit ou dix jours, pour revenir à la même quantité de calomel administré de la même manière; mais l'on comprend que nous tombons ici dans le domaine de l'hépatite chronique. Pendant le cours de cette affection, on pourra plusieurs fois recourir à cette médication jusqu'au parfait rétablissement du foie. Dans le cas où l'on aurait suscité la salivation, on ne tentera pas de la supprimer immédiatement par des astringents, on la modèrera seulement par des gargarismes émollients.

Les pilules de Segond, au nombre de 6 par jour, sont aussi susceptibles de rendre service dans les mêmes circonstances. On pourrait alterner et adopter la préparation qui paraîtrait donner les meilleurs résultats dans le fait pathologique que l'on observe ; d'ailleurs, on suivrait la même série de périodes : dix jours environ d'administration, puis dix jours de repos au moins, pendant lesquels on donnerait des tisanes sudorifiques.

On doit toujours surveiller les selles qui doivent être conservées diarrhéïques pendant les premiers jours, et assez fréquentes, au moins deux dans les vingt-quatre heures. Si donc on voyait les évacuations par en bas se faire difficilement ou rarement, on recourra immédiatement à l'administration soit du sulfate de soude à dose purgative, soit de l'huile de ricin, ou seulement ou concurremment aux lavements miellés, salés ou sulfatés. C'est une partie très-importante du traitement.

Déjà il est prudent, après huit ou dix jours d'une hépatite très-intense, de songer à renvoyer en Europe les individus qui ne sont point guéris. Sans doute on ne doit pas encore désespérer du rétablissement; mais que de chances contre le malade qui reste ainsi toujours soumis aux mêmes causes qui ont déterminé son affection !

Hépatite chronique. —Tracer une ligne de démarcation bien tranchée

entre l'hépatite aiguë et l'hépatite chronique est une entreprise bien difficile, pour ne pas dire impossible parmi les degrés intermédiaires, cette séparation n'existant bien prononcée dans la nature qu'entre les points extrêmes. La première devient insensiblement chronique, les symptômes sont aussi à peu près les mêmes, seulement la fièvre a diminué ou disparu, la douleur de l'épaule a généralement cédé, celle du côté, de lancinante, est devenue gravative; enfin, la maladie a duré déjà quelque temps, vingt ou trente jours au moins, quand elle devient chronique, en passant par l'état aigu. Mais quelquefois elle se montre tout d'abord sous cette forme, l'inflammation ayant marché sans doute trop sourdement pour être appréciée, au point que l'on est tout surpris quelquefois, à l'ouverture d'un cadavre, de rencontrer dans le foie des foyers purulents, expressions ultimes de l'état chronique, chez un sujet qui n'a présenté aucune souffrance dans cet organe, aucun symptôme propre à l'hépatite.

Heureusement il n'est pas nécessaire de distinguer ces deux états à un moment précis, d'une manière exacte, puisque le traitement, et c'est sous ce rapport principalement que le praticien doit envisager la maladie, ne varie pas essentiellement dans l'hépatite aiguë qui se prolonge au-delà de vingt jours, et dans l'hépatite plus ou moins chronique. Cependant nous avons dû adopter cette division pour mettre un peu de lucidité dans l'exposition des différents agents applicables à ces deux variétés de la même affection. Pour la même raison, nous parlerons dans deux articles distincts de l'hépatite chronique non suppurée et de l'hépatite avec abcès.

Hépatite chronique non suppurée. — Eviter toujours soigneusement la constipation, ne s'adonner à aucun exercice violent, mais en se soutenant légèrement le foie par une ceinture de flanelle sur la peau ou par-dessus le pantalon, se promener lentement dans la maison, se distraire, sont des moyens accessoires bien précieux.

Une alimentation délayante, peu copieuse, mais cependant progressivement réparatrice, est la plus convenable.

La médication de l'hépatite chronique est presque la même que celle que nous avons conseillée pour l'état aigu. Des sangsues de temps en temps à l'anus, quand les douleurs se font sentir, des frictions mercurielles et des

cataplasmes sur le côté droit, l'administration du calomel forment la base du traitement.

Sans être constipé même, pourvu qu'il n'y ait pas de diarrhée, le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, l'huile de ricin à la dose de 30 grammes ou une bouteille d'eau de Sedlitz, seront prescrits tous les sept ou huit jours au moins, surtout après la décade d'administration du calomel; ces laxatifs produisent toujours une dérivation faible, il est vrai, mais bien salutaire sur le tube digestif, et ils seront, après le calomel, un préservatif contre le ptyalisme hydrargyrique.

On ne négligera pas non plus les avantages que peuvent procurer l'usage fréquent des bains entiers à la température de 25 à 30 degrés centigrades, surtout des bains aromatiques, légèrement alcalins ou même sulfureux, dans les derniers temps, que l'on répèterait tous les cinq ou six jours dans l'intervalle des laxatifs; des frictions aromatiques sèches ou humides; l'application générale de la flanelle que l'on aurait préalablement imprégnée de vapeur d'encens; les bas de laine aux pieds.

Quand la fièvre a cédé ou considérablement diminué, que la douleur hépatique est très-minime ou nulle, que le foie cependant reste hypertrophié, on ne doit pas craindre d'avoir recours aux vomitifs, et les administrer dans de faibles proportions, de manière à imprimer au foie quelques légères secousses qui hâtent souvent la résolution. Mais il ne faut pas beaucoup insister sur leur emploi et n'y revenir que de loin en loin. L'ipéca ou l'émétique, mais nous préférons le premier, peuvent alors être d'une utilité réelle. On donne l'ipéca à la dose de 1 gramme 20 centigrammes, et le second à celle de 5 ou 10 centigrammes, dans un demi-verre d'eau tiède, que l'on prend en une fois ou en deux fois à un quart d'heure d'intervalle; puis on boira tous les quarts d'heure, tant qu'il y aura des vomissements, un verre d'eau tiède ou d'un thé très-léger.

Enfin, après un certain temps de l'emploi de l'onguent mercuriel sur le point tuméfié du tronc, on peut essayer les frictions avec l'essence de térébenthine, la pommade d'Autenrieth, ou bien les emplâtres de poix de Bourgogne simples ou émétisés, de ciguë, de *Vigo cum mercurio*; mais les vésicatoires volants ou même entretenus plus ou moins long-temps,

les moxas, surtout les cautères et les sétons, offrent bien plus d'efficacité.

Si, malgré l'emploi de ces moyens curatifs, l'affection a de la tendance à se prolonger encore, plutôt que d'exposer incessamment l'existence du malade, on doit lui conseiller d'autres climats : telle doit être la conduite d'un médecin consciencieux. L'hépatite, arrivée à un certain degré, est une de ces maladies qui ne pardonnent point, elles enlèvent sans pitié les sujets qu'elles ont saisis; une fois le moment opportun passé, bien qu'ils fuient alors vers des climats meilleurs, hélas! le temps de la clémence n'est plus, il ne leur reste qu'à mourir.

Hépatite avec abcès. — On soupçonne qu'un abcès se forme dans le foie, à des horripilations, à des frissons plus ou moins répétés, à un sentiment de pesanteur dans l'hypochondre droit. On reconnaît qu'il existe, quand il y a tuméfaction de la paroi abdominale, avec empâtement et fluctuation au niveau du foie. Mais ces symptômes sont loin d'être constants, ce qui tient soit à la profondeur de l'abcès, soit à sa position dans l'organe, ou même à sa forme, qui n'est pas toujours proéminente.

Le pus une fois formé en poche, on ne peut nullement compter pour le faire résorber sur les purgatifs, les diurétiques, ou sur les applications locales de vésicatoires, de frictions fondantes, mercurielles, iodurées ; il faut avoir recours au traitement chirurgical; il faut ouvrir une issue à la matière purulente, si toutefois l'opération est praticable. Nous pourrions citer ici plusieurs exemples de guérisons obtenues par ce moyen, en restant même au Sénégal ; c'est pourquoi nous sommes d'avis que, dès que l'on peut diagnostiquer l'adhérence du foyer à la paroi abdominale, ce qui est démontré par la proéminence de l'abcès, par un œdème circonscrit de la partie, par l'immobilité au-dessus de la tumeur des téguments et des muscles que l'on cherche à promener au-dessus d'elle, après les avoir pincés entre les doigts, et par la persistance de la saillie à la même place dans tous les mouvements du malade, on serait coupable de rejeter ce moyen de salut, qui n'est pas infaillible sans doute ; mais, dans une affection aussi grave, cet adage si connu est très-bien applicable : *Melius anceps remedium quàm nullum.* En effet, qu'arrive-t-il en temporisant?

L'abcès peut se frayer une route au-dehors à travers la paroi abdominale, soit directement, soit en fusant entre les muscles ou entre les muscles et la peau, plus ou moins loin de la rupture de la poche. Mais ce sera après avoir occasionné de grands désordres dans le foie, et après avoir déterminé le plus souvent des fusées purulentes plus ou moins graves. N'est-il pas bien préférable encore, dans ce cas, qui est le plus heureux, de pratiquer une ouverture méthodique ?

Il perfore quelquefois le diaphragme auquel il adhère, et s'épanche dans le thorax ; souvent alors les matières purulentes traversent les conduits bronchiques et on les expectore; si elles restaient renfermées dans cette cavité, et s'il y avait suffocation, l'opération de l'empyème serait indiquée. Steinheim et Larrey citent des cas dans lesquels elle a été suivie de succès; on devrait imiter l'exemple de ces illustres devanciers.

Si le pus se répandait dans l'abdomen, il y a presque toujours péritonite et mort immédiate presque inévitable, à moins que le pus ne fuse presque insensiblement et ne s'enveloppe d'un kyste, comme il en existait un chez M. Salva, où il était assez vaste et presque cartilagineux. Dans cette circonstance, il ne reste qu'à combattre les accidents de la péritonite. Hébrard a bien proposé d'évacuer le pus par une ponction; mais l'opération est trop dangereuse alors pour être conseillée.

Enfin, le foyer purulent, après avoir contracté des adhérences, soit avec l'estomac, ce qui doit être assez rare, soit avec les intestins, ce qui se rencontre plus fréquemment, est rendu, soit par la bouche, soit par les intestins; la terminaison est alors assez souvent heureuse.

Dans ce dernier cas, on recommandera au malade de garder l'immobilité la plus complète dans les premiers jours de l'ouverture, que l'on reconnaîtra aux matières puriformes fournies par les vomissements ou par les selles; on sera forcé de prescrire pendant quelque temps une diète plus ou moins sévère, selon le lieu supposé de la perforation du tube digestif; mais on fera prendre des lavements nourrissants. Puis on donnera des aliments légers, très-assimilables, en petite quantité à la fois, mais à des intervalles assez rapprochés. Un peu de vin sucré étendu d'eau, du sucre blanc ordinaire ou mieux du sucre candi, de la gomme que le malade aura continuellement dans la bouche, soutiendront ses forces.

Dans ces différentes variétés de terminaisons, on administrera des tisanes amères ou aromatiques, de gentiane, des espèces amères, de mélisse, de sauge, des espèces aromatiques, auxquelles on ajoutera, si l'on veut, un peu d'une décoction de quinquina. On excitera aussi le tégument externe par des frictions toniques. Enfin, autant que le cas s'y prêtera, on tonifiera le malade, car il faut songer qu'il a intérieurement une surface produisant une suppuration qui l'épuise; mais, aussi d'un autre côté, il ne faut pas oublier que plus l'alimentation sera abondante, plus grande et plus intarissable sera la sécrétion. Ce sont deux écueils à éviter: l'affaiblissement trop considérable du sujet, et l'excès de réparation.

Ainsi, par la médecine expectante, à laquelle on est quelquefois forcément réduit, on voit surgir de toutes parts des dangers imminents: la péritonite surtout est toujours menaçante. Quand donc la tumeur sera proéminente et adhèrera à la paroi abdominale, on devra pratiquer son ouverture. Il n'est pas même nécessaire d'attendre une adhérence formée naturellement, pour recourir à des moyens actifs qui souvent la déterminent et permettent d'ouvrir l'abcès de meilleure heure.

Quant aux procédés chirurgicaux, nous ne nous y arrêterons point; on les trouvera très-bien indiqués dans l'excellent Manuel de médecine opératoire de M. Malgaigne, page 481: ce livre est entre les mains de tout le monde. Nous ajouterons seulement que l'on pourrait remplacer peut-être avec avantage, quand il y a absence d'adhérence, l'incision de Graves, par un séton profondément introduit; nous avons essayé une fois ce procédé dans un cas où l'abcès s'était manifesté subitement à l'extérieur, où il formait une tumeur, après avoir été long-temps profond. Enfin, ne pourrait-on pas recourir à la canule de Reybard, pour empêcher la pénétration de l'air dans le foyer, ce qui permettrait également d'y faire des injections à la manière de M. Récamier. Pour l'emploi de ces moyens, l'expérience n'a pas prononcé.

La convalescence sera dirigée en vue de faire disparaître entièrement le gonflement du foie qui persiste toujours plus ou moins long-temps après la guérison, cette hypertrophie, tant qu'elle existe, faisant craindre une rechute. L'alimentation sera plutôt végétale qu'animale; la flanelle sur

la peau sera de rigueur ; on prendra un exercice modéré au grand air, à la campagne principalement ; on ne négligera pas surtout l'usage des bains, les bains de mer spécialement jouissent d'une utilité incontestable. Si l'on était en France, il serait très-prudent de passer une saison dans les établissements de bains d'eaux minérales, que l'on pourrait en même temps employer à l'intérieur et à l'extérieur. Les eaux sulfureuses sont encore, comme pour la convalescence de la dysenterie, très-bien ordonnées; mais les eaux gazeuses de Vichy (Allier) sont celles qui possèdent, pour l'hépatite chronique et pour les engorgements du foie, la meilleure réputation qu'elles ont conquise depuis des siècles.

Coliques sèches, coliques végétales. — On reconnaîtra les coliques sèches à l'absence des évacuations alvines, à des douleurs très-vives éprouvées dans le voisinage et autour du nombril, au visage crispé du malade dont tous les traits sont tirés vers la ligne médiane ; enfin, à l'absence ou du moins au peu d'intensité de la fièvre comparativement à l'atrocité des souffrances qui arrachent presque toujours des cris au patient, et qui se terminent quelquefois par des paralysies plus ou moins générales.

Les précautions les plus assidues seront prises pour prévenir les refroidissements, pour entretenir au contraire une assez grande chaleur autour du malade, qui sera toujours très-bien couvert. Il est admis, en effet, qu'une des causes déterminantes de cette affection réside dans les changements brusques de température auxquels le corps est quelquefois soumis dans ces contrées : et ce qui détermine une maladie ne peut en général que l'augmenter, une fois qu'elle est déclarée. Nous ajouterons que cette cause n'agit le plus ordinairement d'une manière aussi funeste, que sur des individus dont la constitution a été ruinée antérieurement par quelques-unes des affections précédemment décrites. La flanelle sur la peau et sur l'abdomen surtout devra donc être adoptée dès le début de la maladie, à moins qu'on n'applique des cataplasmes, et encore une flanelle posée par-dessus les empêcherait de se refroidir aussi promptement.

Une constriction méthodique du ventre produit chez certaines personnes le plus grand bien, on pourra donc en tenter l'emploi. Il suffit d'entourer

l'abdomen d'un bandage de corps, d'une ceinture, d'une serviette, de flanelle ou d'un drap de lit dont on arrête les extrémités après avoir serré assez fortement le malade.

La diète sera d'obligation dans les premiers jours, à moins que la constipation ne cède tout d'abord aux purgatifs; dans le cas contraire, des aliments produiraient le plus souvent des vomissements qui fatigueraient, sans aucun avantage pour la nutrition. Ensuite on se relâchera de cette sévérité et l'on accordera quelques substances facilement digestibles, qui ne constipent pas cependant : des bouillons de poulet, de veau, du lait doux, des pruneaux, des flans d'œufs, des oranges, des bananes, des corossols, des papayes, des confitures, des compotes de fruits, des purées de différentes natures; les différents végétaux frais que l'on pourra se procurer.

Pour tisane, on prescrira des limonades à la crème de tartre soluble, au jus de citron ou à l'acide tartrique ; mais principalement, dans les premiers temps, des infusions chaudes de tilleul, de feuilles d'oranger, de valériane, ou de fleurs de sureau, de gaïac ou de salsepareille.

La première indication thérapeutique est de faire cesser la constipation ; on s'adressera donc aux purgatifs. Le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, l'huile de ricin sont rarement suffisants; mais l'huile de croton-tiglium dès le début, à la dose de 1 ; de 2, de 3 ou même 4 gouttes dans 30 grammes d'huile de ricin, ou mieux la potion suivante :

℞ Huile de croton-tiglium......	de 2 à 4 gouttes.
Huile de ricin...............	30 grammes.
Jaune d'œuf.................	N° 1.
Eau.........................	125 grammes.

à laquelle on ajoute quelquefois de 20 à 40 gouttes d'eau de fleurs d'oranger, sont d'une grande puissance, et leur administration, que l'on peut parfois répéter, est souvent couronnée de succès. *Audaces fortuna juvat*, l'on peut dire en médecine comme dans le monde.

L'émétique en lavage est aussi un très-bon purgatif dans cette affection depuis 5 jusqu'à 15 ou 20 centigrammes dans un litre de tisane d'orge, de bouillon de veau ou de bouillon aux herbes, que l'on boit par petites tasses tous les quarts d'heure jusqu'à effet purgatif ; sinon l'on prend tout le liquide.

Il est bon de favoriser l'effet de ces agents par des lavements laxatifs pris quelques heures après : ceux au sulfate de soude, au sel marin, ceux faits avec addition de miel sont souvent mis en usage; mais ceux composés avec du jus de citron, à la dose de 20 grammes dans 3 ou 400 grammes d'eau, sont préférés par quelques médecins, bien que le plus souvent ils n'agissent pas plus efficacement que les autres.

Si l'on ne réussit pas à rappeler les selles, il ne faut pas insister longtemps sur l'usage de ces moyens énergiques, qui après les premiers jours semblent beaucoup moins appropriés; les lavements purgatifs, cependant, peuvent être encore continués; de temps en temps on cherche ainsi à solliciter les contractions intestinales.

Comme traitement palliatif, on pourrait alors essayer l'opium par la bouche à des doses un peu fortes ; l'extrait gommeux d'opium à celles de 5, de 10 ou même de 15 centigrammes dans la journée, en plusieurs prises; ou bien on prescrirait des lavements de graines de lin, de décoction de guimauve, que l'on additionnerait de 5 à 10 gouttes de laudanum de Sydenham. Par la méthode endermique appliquée soit à l'abdomen, soit ailleurs, on peut aussi faire absorber les préparations narcotiques, de 2 à 5 centigrammes, par exemple, d'acétate de morphine étendus sur une surface privée de son épiderme. Il est enfin des médecins qui préconisent l'application ïatraleptique sur le ventre de cataplasmes faits avec des feuilles de tabac, de morelle, de belladone ou de jusquiame.

C'est alors aussi le temps des anti-spasmodiques : dans les paroxysmes violents, dans les exaspérations de la douleur, l'éther administré sur du sucre, d'une manière continue et en quantité assez considérable, m'a paru plusieurs fois avoir rappelé à la vie des malades près de périr.

Les lavements d'assa-fœtida, ainsi composés :

℞ Assa-fœtida..............	5 grammes.
Jaune d'œuf.............	N° 1.
Décoction de guimauve...	250 grammes.

ou bien encore les lavements à l'ammoniaque liquide, dont voici la formule :

℞ Ammoniaque liquide..........	30 gouttes.
Décoction de graines de lin....	250 »

sont d'une application très-fréquente après les premiers jours, quand la purgation n'a pas eu lieu. Ces lavements demandent à être conservés quelque temps dans l'intestin, avant d'être évacués.

On pose souvent aussi aux lombes, un peu au-dessus du sacrum, des vésicatoires volants, ou que l'on fait suppurer plus ou moins long-temps; des moxas, des cautères y ont été également appliqués; mais nous ne leur avons vu ni aux uns ni aux autres une efficacité bien caractérisée. Quelquefois on choisit cette partie pour l'absorption du sel de morphine.

Un autre agent très-énergique, employé quelquefois avec assez de succès, c'est l'émétique, que l'on administre, comme dans le cas de pneumonie, sous la forme de potion :

℞ Emétique....................	30 centigrammes.
Décoction de feuilles d'oranger.	250 grammes.
Sirop de sucre................	q. s.

à prendre par cuillerées toutes les heures.

L'émétique ou l'ipéca, comme vomitifs, produisent aussi parfois du soulagement par le collapsus et les sueurs probablement dont les vomissements sont accompagnés et suivis, effets déjà utilisés pour faciliter la réduction des luxations ou dans les accouchements difficiles; application qui souvent a été très-heureuse entre les mains de M. Godefroy, professeur d'accouchement à l'Ecole de médecine de Rennes.

Cependant ce qui calme le mieux, du moins momentanément, les douleurs intolérables (1) du malade, ce sont sans contredit les bains; aussi les hommes atteints de coliques sèches voudraient-ils y être incessamment plongés; mais il y a un danger à éviter, c'est celui de trop abattre les forces de réaction du sujet. On donnera donc des bains entiers ou des bains de siége, mais seulement tièdes, de sorte que l'on pourrait, sans se fatiguer, sans suer beaucoup, y rester long-temps, en ayant soin d'entretenir leur température par l'addition de temps à autre d'un peu d'eau chaude. Mais les plus efficaces et de beaucoup sont les bains d'enve-

---

(1) Plusieurs fois, des malades ordinairement courageux contre la douleur m'ont supplié de leur donner quelques substances toxiques, pour terminer les tortures d'une existence insupportable.

loppe, malheureusement on ne peut les répéter que de loin en loin, à cause de leur propriété débilitante. On les donne sur un matelas près du lit, en entourant le malade depuis le cou jusqu'aux pieds d'une couverture de laine trempée dans de l'eau presque bouillante. La tête doit être maintenue élevée par un oreiller, et s'il y avait des symptômes de congestion cérébrale, on y opposerait, comme on le ferait aussi pour les bains généraux en pareille circonstance, des compresses imbibées d'eau froide, d'oxycrat, ou même une vessie remplie d'eau à la glace.

On entretiendra ensuite sur l'abdomen des cataplasmes émolliens tièdes qu'on arroserait au besoin de quelques gouttes de laudanum. Les fomentations émollientes ou laudanisées; les frictions avec le baume tranquille, avec une huile laudanisée, avec un liniment camphré et opiacé, ou avec l'extrait de belladone, frictions que l'on peut recouvrir d'un épithème émollient, ont été aussi mises à profit, mais sans bénéfice bien appréciable pour le rétablissement définitif.

Si donc les purgatifs ne font pas disparaître la constipation, qui est le symptôme le plus frappant, et celui qui par sa disparition annonce la fin de la maladie, la médication des coliques sèches n'est plus en quelque sorte que palliative, et n'offre pas d'autres moyens d'atteindre le mal à sa source. Mais la nature triomphe souvent seule, quelquefois aidée par les divers agents dirigés contre cette affection ; en effet, souvent la guérison ou un grand soulagement à lieu le septième, le huitième ou le neuvième jour de l'invasion, pendand lesquels on voit alors reparaître les évacuations alvines. Il faut être prévenu de cette particularité, car on pourrait attribuer à un médicament une action dont un effort de l'organisme aurait fait tous les frais; d'un autre côté, ce sera une ressource pour donner du courage au malade, de lui pronostiquer la fin ou l'amoindrissement au moins de ses souffrances à une époque à peu près déterminée.

La saignée ne me paraît pas devoir être jamais prescrite, à moins d'indications formelles, telles qu'une congestion cérébrale bien marquée ; encore le plus ordinairement les sangsues devront être préférées.

Une nouvelle série d'agents dont la science médicale vient de s'enrichir, les anesthésiques ne pourraient-ils pas avantageusement trouver leur appli-

cation dans cette affection, et pendant le moment d'insensibilité produite par les inhalations d'éther, de chloroforme ou d'aldehyde, peut-être les purgatifs auraient-ils une action plus efficace, qui leur permettrait de produire des effets qu'ils ne peuvent déterminer pendant les douleurs spasmodiques de l'intestin? Ces vues sont hypothétiques, il est vrai, puisque l'expérience n'a pas prononcé en dernier ressort, et que c'est sur elle que devraient s'appuyer les bases de l'édifice médical; mais le raisonnement semble indiquer l'emploi des anesthésiques d'une manière si favorable, que nous ne balancerons pas à les essayer si nous en rencontrons plus tard l'occasion.

Les vomissements sont assez fréquents dans les coliques sèches; on les combattra par les mêmes moyens que nous avons conseillés contre ce symptôme dans la fièvre intermittente.

La paralysie succède quelquefois aux coliques sèches; nous l'avons rencontrée plusieurs fois presque générale, car pour nous la paralysie générale proprement dite serait la mort; mais nous avons observé des malades qui ne pouvaient faire aucun mouvement, avaient perdu complètement l'usage de leurs membres, au point qu'on était obligé de leur donner à manger, d'autres qui en outre étaient atteints d'aphonie, sans doute par suite de la paralysie des cordes vocales. Dans ces malheureuses conditions, on a la ressource de la longue liste des excitants internes et externes; on possède surtout une classe de médicaments tirés de la famille des *strychnées* de De Candolle, famille établie primitivement par Robert Brown sous le nom de *loganisées*, qui ont une efficacité très-grande pour rappeler les mouvements dans les parties paralysées. Mais on ne saurait mettre trop de prudence dans l'emploi de ces moyens puissants, les accidents les plus terribles pouvant se manifester pendant leur administration, la maladie antérieure revenant quelquefois avec un cortége de symptômes plus graves que les premiers. Nous avons vu mourir à Brest, de coliques sèches contractées pour la première fois dans les Colonies, un homme que l'on traitait d'une paralysie survenue à la suite de cette maladie, par l'administration de la strychnine par la méthode endermique.

Contre l'aphonie, on emploierait sur le cou des cataplasmes sinapisés,

des frictions avec du vinaigre chaud, avec la pommade belladonisée que nous avons vu mettre en usage par M. Grateau, avec la teinture de cantharides, avec la pommade d'Autenrieth ; des vésicatoires, des gargarismes astringents et toniques, surtout celui de Bennati qui est si renommé, et ceux de décoction de quinquina.

Mais le plus souvent le retour en France devient indispensable, sans même que le malade soit arrivé à un état aussi inquiétant; l'économie a reçu une telle secousse, les rechutes sont si fréquentes, que l'on a tout à craindre d'une prolongation de séjour dans les Colonies après une aussi rude épreuve. En France, autant que possible dans le Midi, si les forces ne revenaient pas, on aura recours aux eaux minérales sulfureuses que nous avons signalées dans la convalescence de l'hépatite ; aux eaux ferrugineuses de Spa (Belgique), de Forges (Seine-Inférieure), de Contrexeville (Vosges), de Passy (Seine). Les bains de mer, s'ils sont à votre disposition, ne seront pas oubliés, ainsi que l'application générale de la flanelle sur la peau, les promenades en pleine campagne, aussitôt qu'elles seront possibles, de manière à exciter légèrement la sueur. On devra surtout se prémunir contre l'humidité et contre les refroidissements brusques, et attaquer la constipation aussitôt sa première manifestation.

Nous ajouterons encore deux mots. Pour la posologie des agents pharmaceutiques, nous avons toujours supposé avoir affaire à un homme adulte, d'un tempérament ordinaire, ne présentant point de prédominance bien marquée d'aucun système organique; ces doses varieraient donc dans des circonstances différentes d'âge, de tempérament, d'idiosyncrasie, de sexe, d'habitude même. On pourrait, pour les âges, se conformer à la table proportionnelle établie par Gaubius, et reproduite par M. Bouchardat dans son *Formulaire*. Pour les autres différences, un praticien un peu expérimenté saura y pourvoir.

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti, si non, his utere mecum.

FIN.

QUESTIONS TIRÉES AU SORT

auxquelles le Candidat répondra verbalement.

(Arrêté du 22 Mars 1842.)

CHIMIE MÉDICALE ET PHARMACIE. — *Quels sont les agents qu'il est impossible de réunir dans une même formule, sans qu'ils soient instantanément décomposés ?*

CHIMIE GÉNÉRALE ET TOXICOLOGIE. — *De l'hydrogène.*

BOTANIQUE. — *Les conséquences de l'hybridité dans les végétaux sont-elles les mêmes que dans les animaux ?*

ANATOMIE. — *Du tissu adipeux considéré au point de vue de l'histologie.*

PHYSIOLOGIE. — *Dans l'homme, le dynamisme entier est-il susceptible de division par une section du corps ? S'il n'est divisible que par une des puissances, quelle est celle qui subit cette division ?*

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES. — *Des âges en tant que cause ou condition des maladies.*

PATHOLOGIE MÉDICALE OU INTERNE. — *L'hydrocéphale est-elle quelquefois susceptible de guérison ?*

PATHOLOGIE CHIRURGICALE OU EXTERNE. — *Des classifications des maladies de la peau.*

THÉRAPEUTIQUE ET MATIÈRE MÉDICALE. — *Des indications fournies par les métastases.*

OPÉRATIONS ET APPAREILS. — *De la ténotomie ou myotomie, à l'occasion des difformités de la colonne vertébrale.*

MÉDECINE LÉGALE. — *De l'anatomie considérée au point de vue médico-légal.*

HYGIÈNE. — *L'hygiène est-elle une science purement empirique?*

ACCOUCHEMENTS. — *Quels sont les états qui peuvent simuler la grossesse?*

CLINIQUE INTERNE. — *Des indications des cautères permanents.*

CLINIQUE EXTERNE. — *Du traitement des fractures comminutives.*

TITRE DE LA THÈSE A SOUTENIR. — *Essai d'un guide sanitaire de l'Européen au Sénégal.*



Faculté de Médecine de Montpellier.



PROFESSEURS.

MM. BERARD ❋, Doyen.	*Chimie générale et Toxicologie.*
LORDAT O. ❋.	*Physiologie.*
CAIZERGUES O. ❋.	*Clinique médicale.*
DUPORTAL ❋.	*Chimie médicale et Pharmacie.*
DUBRUEIL O. ❋.	*Anatomie.*
GOLFIN ❋.	*Thérapeutique et Matière médicale.*
RIBES ❋.	*Hygiène.*
RECH ❋, Président.	*Pathologie médicale.*
RENÉ ❋.	*Médecine légale.*
ESTOR.	*Opérations et Appareils.*
BOUISSON ❋.	*Clinique chirurgicale.*
BOYER.	*Pathologie externe.*
DUMAS.	*Accouchements.*
FUSTER.	*Clinique médicale.*
JAUMES.	*Pathologie et Thérapeutique générales*
ALQUIÉ, *Examinateur.*	*Clinique chirurgicale.*
. . . . . .	*Botanique.*

M. LALLEMAND O. ❋, Professeur Honoraire.

AGRÉGÉS en exercice.

MM. CHRESTIEN.
BROUSSE, *Examinateur.*
PARLIER ❋.
BARRE.
BOURELY.
BENOIT.
QUISSAC.

MM. LOMBARD.
ANGLADA.
LASSALVY.
COMBAL, *Examinateur.*
COURTY.
BOURDEL.
. . . .

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

